



3ème Ecole d'été euro-arabe الدورة الصيفية الأوروبية العربية الثالثة

Atelier FLE

Recueil d'articles

Extraits de la revue *Traduire*, n°227, 2012, dossier « Éco, socio, philo... & co »

Article 1. Gisèle Sapiro, « La circulation des sciences humaines et sociales en traduction : enjeux et obstacles à l'heure de la globalisation », p. 5-15.

URL : <http://traduire.revues.org/465>

Article 2. Alice Berrichi, « La traduction en sciences sociales », p. 16-28.

URL : <http://traduire.revues.org/467>

Article 3. Sabri-Fabrice Sayhi, « Traduire dans le domaine de l'économie écologique : les difficultés terminologiques », p. 37-48. URL : <http://traduire.revues.org/474>

Article 4. Marie-Hélène Catherine Torres, « Parlons du traducteur : rôle et profil », p. 53-61.

URL : <http://traduire.revues.org/479>

Article 5. Verónica Román, « Être traducteur économique et financier aujourd'hui : défis et avantages », p. 62-76. URL : <http://traduire.revues.org/481>

Article 6. Sophie Guermès, compte rendu de Bernard Simeone, *Traducteur de Luzi, Caproni et Sereni en France*.

URL : <http://traduire.revues.org/499>

Article 7. Françoise Wirth, compte rendu de *Traduire la littérature et les sciences humaines - conditions et obstacles*, sous la direction de Gisèle Sapiro, URL :

<http://traduire.revues.org/502>

Article 8. Jean-Yves Samacher, compte rendu d'*Actes de la rencontre internationale « Corps et traductions*, sous la direction de S. Kraenker. URL : <http://traduire.revues.org/503>

La circulation des sciences humaines et sociales en traduction : enjeux et obstacles à l'heure de la globalisation



Gisèle Sapiro

À la différence de la littérature, fortement liée à la langue et à la nation, dont elle a contribué à construire l'identité culturelle, la science n'a pas attendu la mondialisation pour revendiquer son caractère transnational et tend à adopter un langage commun plus ou moins formalisé, l'anglais servant, comme autrefois le latin, de langue de communication privilégiée. Les sciences humaines et sociales occupent une position intermédiaire entre ces deux pôles, la proximité à l'un ou à l'autre variant selon les disciplines. Certaines disciplines ou sous-disciplines (comme la littérature comparée ou le droit international) se caractérisent, en effet, par une circulation internationale élevée⁽¹⁾. Néanmoins, l'ancrage de la plupart d'entre elles dans des traditions nationales⁽²⁾, soit sur le plan théorique, soit du point de vue des objets, demeure indéniable : c'est le cas des plus « littéraires », mais aussi des sciences nées de la demande étatique, comme la science politique ou, dans certains pays, la sociologie.

Quels sont les effets de la mondialisation et de la construction européenne sur cet (inter)nationalisme propre aux sciences humaines ? C'est la question à laquelle on tentera d'apporter ici quelques éléments de réponse en prenant pour point d'observation les conditions de circulation des livres de sciences humaines et sociales en traduction. Après un rappel des transformations du marché de la traduction depuis les années 1980, on se concentrera sur les enjeux de la traduction d'ouvrages de science humaine et sociale.

La globalisation du marché de la traduction

La plus ancienne des industries culturelles n'a pas attendu la « globalisation » pour franchir les frontières. Antérieur à la constitution des États-nations, le marché du livre se structurait, à

(1) Yves Gingras, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, 2002, p. 31-45.

(2) Johan Heilbron, « Repenser la question des traditions nationales en sciences sociales », in Gisèle Sapiro (dir.), *L'Espace intellectuel en Europe. Des États-nations à la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2009, p. 310-318.



l'origine, autour des aires linguistiques avant d'être divisé par des frontières nationales qui, se superposant aux précédentes, ont fixé un cadre juridique et douanier. À partir du milieu du XIX^e siècle, la traduction devient le principal mode de circulation, le processus de construction culturelle des identités nationales⁽³⁾ impliquant un phénomène d'*internationalisation*. Le marché de la traduction est régulé, à partir de 1886, par la Convention de Berne sur le droit d'auteur, à laquelle nombre de pays se rallient au tournant du XX^e siècle. Dans l'entre-deux-guerres, un ensemble d'acteurs – agents, éditeurs, traducteurs, critiques, représentants étatiques – et d'instances – agences de presse, agences littéraires, collections – commencent à se spécialiser dans la médiation interculturelle. Interrompus par la Deuxième Guerre mondiale, les échanges s'intensifient après la fin du conflit, s'ouvrant, à l'initiative de l'UNESCO, aux pays non occidentaux (Extrême-Orient, Amérique latine).

Le mot d'ordre de la globalisation visant à l'ouverture des frontières en vue du libre-échange des biens et des services a accéléré ces échanges tout en relativisant le rôle des États au profit des logiques propres au marché. On constate ainsi une intensification de la circulation des livres en traduction : entre 1980 et 2000, l'ensemble des traductions dans toutes les langues a augmenté de 50 %, passant de 50 000 à près de 75 000 livres traduits (réimpressions incluses), selon l'Index Translationum de l'UNESCO. Mais dans quelle mesure cette intensification s'est-elle accompagnée d'une diversification ?

Le nombre de traductions faites à partir d'une langue constitue un indicateur de sa centralité sur le marché de la traduction. Plus une langue est centrale, plus on traduit d'ouvrages de cette langue ; plus elle est périphérique, moins de livres en sont traduits⁽⁴⁾. Au début des années 1990, les traductions de l'anglais concentraient environ 44 % des traductions dans le monde ; l'allemand, le français et le russe représentaient entre 10 et 12,5 % du marché mondial des traductions. Huit langues, dont l'espagnol et l'italien, occupaient une position semi-périphérique, avec une part variant entre 1 % et 3 %. Toutes les autres langues se situaient dans une position périphérique, avec un pourcentage inférieur à 1 %. En une décennie, la domination de l'anglais s'est accrue, passant à 59 % des titres traduits, selon l'Index Translationum, tandis que le taux du russe a chuté après 1989 à moins de 3 % (l'allemand et le français se maintiennent autour de 9-10 %). L'espagnol est une des rares langues à avoir connu une hausse de 1,7 % à 2,6 %. Le japonais approche désormais les 1 % grâce aux mangas. Les langues asiatiques ont, de manière générale, renforcé leur position, le chinois en particulier, tout en demeurant en deçà du seuil de 1 %.

Ces évolutions montrent que les flux de traduction ne sont pas le simple reflet de la taille des marchés, mais dépendent d'autres facteurs, politiques et culturels, qui contribuent à des formes

(3) Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe XVIII^e siècle-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1999.

(4) Johan Heilbron, "Towards a Sociology of Translation. Book Translations as a Cultural World System", *European Journal of Social Theory*, 2/4, 1999, p. 429-444.

d'hégémonie : conquête de marché, influence politique (perte d'influence du russe après 1989), hégémonie culturelle, consécration, les fonctions de la traduction peuvent être multiples selon les types d'intérêts qui sont investis dans cette activité.

Sous ce rapport, le rôle des politiques publiques est central. La chute du russe après 1989 est due en grande partie à l'interruption des politiques de soutien à la traduction (qui étaient importantes non seulement à destination des pays communistes mais aussi des pays arabes, et au sein de l'URSS, entre les différentes langues). Il est frappant que la part de 10 % perdue par le russe corresponde à peu près à la hausse des traductions de l'anglais. Après 1989, la zone d'Europe de l'Est a été fortement investie par les éditeurs anglo-américains comme un nouveau débouché pour leurs produits. Les traductions de littérature dite « commerciale » de l'anglais ont afflué dans cette zone⁽⁵⁾.

Du point de vue des types de livres produits, le marché du livre se structure en effet, selon l'opposition entre d'un côté un circuit de grande diffusion, à rotation rapide, où la production obéit à une logique industrielle et à la quête de rentabilité, de l'autre un circuit de diffusion restreinte, à rotation lente, où prédominent le mode de production artisanal et les critères intellectuels⁽⁶⁾. D'un côté, les best-sellers et autres genres commerciaux, (roman rose, guides touristiques, livres pratiques, etc.), qui se vendent à des dizaines voire des centaines de milliers d'exemplaires. De l'autre, les ouvrages scientifiques et les œuvres littéraires, qui ne dépassent qu'exceptionnellement les 10 000 exemplaires lorsqu'il s'agit de nouveautés, mais qui peuvent atteindre un public beaucoup plus large une fois qu'ils sont devenus des classiques. Certains marchés, comme ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, sont segmentés selon cette opposition, l'édition commerciale se démarquant de l'édition à but non lucratif (*non profit*), qui inclut les presses universitaires et les éditions subventionnées par des fondations, comme The New Press, la maison fondée par André Schiffrin.

Le circuit de diffusion restreinte se caractérise par son faible rendement sur le court terme. Les logiques qui président à son fonctionnement sont d'ordre intellectuel et symbolique plus qu'économique, même si, à terme, le capital symbolique peut se convertir en capital économique lorsque l'ouvrage devient un classique ; mais pour cela il faut la médiation du champ intellectuel et/ou du champ académique. Ce modèle s'applique aussi bien aux ouvrages traduits qu'aux livres publiés dans leur langue d'origine et peut être étendu au marché mondial du livre⁽⁷⁾. Alors

(5) Elżbieta Skibińska, « La place des traductions sur le marché éditorial polonais », in Gisèle Sapiro (dir.), *Les Contradictions de la globalisation éditoriale*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 335-368.

(6) Pierre Bourdieu, « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, 1977, p. 3-43 ; « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126/127, 1999, p. 3-28.

(7) Gisèle Sapiro, « Translation and the field of publishing. A commentary on Pierre Bourdieu's 'A conservative revolution in publishing' from a translation perspective », *Translation Studies*, vol. 1, n° 2, 2008, p. 154-167.

que le circuit de grande production est fortement rationalisé et professionnalisé, les agents littéraires y jouant un rôle central, l'économie symbolique du secteur de diffusion restreinte se caractérise par un fort investissement des acteurs (auteurs, éditeurs, traducteurs), qui y participent souvent sur le mode vocationnel et désintéressé, et la quête de profits symboliques ou militants plus qu'économiques. Du fait de son faible rendement, le fonctionnement de ce secteur repose souvent sur une politique publique et des aides de l'État ou d'organisations.

Or si la période de la « globalisation » a été marquée par l'unification progressive d'un marché mondial de la traduction et par le développement de l'édition commerciale dans des pays où elle était encore confinée à un appareil idéologique d'État, comme on l'a vu dans le cas de la Russie, elle a également vu s'accroître les contraintes économiques qui pèsent sur le commerce du livre, sous l'effet des mouvements de concentration (fusions/acquisitions), de la formation de grands groupes internationaux et du phénomène concomitant de financiarisation. On constate ainsi que, pour la littérature, l'augmentation des traductions s'est faite surtout au profit des genres les plus commerciaux (*best-sellers*, thrillers, etc.) et de la littérature pour la jeunesse, devenue un secteur prolifique depuis le début des années 1990.

L'opposition entre pôle de grande production et pôle de production restreinte concerne aussi bien la littérature que les essais (non-fiction). Selon les données de l'Index Translationum, les essais constituent la deuxième catégorie la plus importante de livres traduits, après la littérature (environ la moitié). Ils représentent environ 22 % de l'ensemble des livres traduits (à partir de toutes les langues confondues) entre 1980 et 2002, si l'on additionne les catégories « Droit, éducation, sciences sociales », « Philosophie, psychologie » et « Histoire, géographie, biographies », ces catégories mêlant ouvrages scientifiques et ouvrages pour le grand public.

Les variations entre les langues accusent cependant des écarts importants. Elles tiennent en partie à la centralité de la langue : plus une langue est centrale, plus on traduit de catégories ou genres de livres différents de cette langue. Ainsi, la diversité des échanges est moindre en sciences humaines et sociales qu'en littérature, car nombre de langues périphériques n'ont quasiment pas d'ouvrages de sciences humaines traduits dans d'autres langues. Cela tient en partie au fait que les chercheurs les plus internationalisés de ces pays publient directement en anglais.

Pourtant, l'analyse quantitative des flux de traduction en français depuis les années 1980 par langue et catégorie de livres montre que la diversité culturelle, mesurée à travers la langue d'origine, est plus élevée parmi les ouvrages de sciences humaines et de littérature haut de gamme qu'au pôle de grande production, où les *best-sellers* et les genres situés au pôle de grande diffusion, comme le roman rose ou les thrillers, sont très majoritairement traduits de l'anglais ; il en va de même pour les livres de voyage, les essais d'actualité ou les biographies destinées au grand public. Ainsi, dans les collections de littératures étrangères les plus prestigieuses des grandes maisons d'édition, le nombre de langues traduites peut aller jusqu'à

une trentaine (pour 40 pays), tandis que l'anglais est sous-représenté par rapport à sa part dans l'ensemble des traductions en français (un tiers contre deux tiers des nouveautés traduites en français entre 1985 et 2002)⁽⁸⁾.

Bien que les langues d'origine soient moins diversifiées en sciences humaines et sociales qu'en littérature, on constate la même sous représentation de l'anglais : les traductions faites à partir de l'anglais constituent ainsi un peu plus de la moitié des nouveautés de sciences humaines et sociales traduites en français de 1985 à 2002 à partir de onze langues, contre un quart pour l'allemand, un livre sur dix étant traduit de l'italien et moins d'un sur vingt de l'espagnol, cette part variant en outre fortement selon les disciplines⁽⁹⁾. Cependant, dans le cas des sciences humaines et sociales, la question de la diversité linguistique se pose en des termes différents de celui de la littérature, comme on va le voir à présent.

Spécificités des sciences humaines et sociales

Le mot d'ordre de la « globalisation » tout comme la construction européenne, qui s'est accompagnée de programmes de financement de la recherche au niveau régional, a eu des répercussions dans le domaine des savoirs et de leur circulation à différents niveaux, à en juger par l'intensification des échanges scientifiques internationaux et par l'intense réflexion sur les moyens de « dénationaliser » les sciences humaines et sociales. Toutefois, la suppression des frontières nationales de la pensée n'entraîne pas automatiquement un dialogue pacifique entre les traditions culturelles et leur hybridation comme le voudraient les partisans de la « globalisation » culturelle. Dans cet espace reconfiguré, des rapports de force subsistent, d'ordre politique, économique et symbolique, qui y revêtent des significations spécifiques. Par exemple, si l'on prend comme indicateur d'internationalisation les co-signatures d'articles par des chercheurs de différents pays, on observe une hausse significative de collaborations scientifiques intra-européennes depuis 1990, mais le taux d'augmentation des co-signatures de chercheurs européens avec des chercheurs américains est nettement plus élevé, ce qui reflète l'hégémonie étatsunienne dans le domaine des sciences humaines et sociales⁽¹⁰⁾.

Pour les sciences humaines et sociales, deux questions se posent : celle de la langue d'écriture et celle du support (article ou livre, support papier ou en ligne). La pression sur les chercheurs français est forte de publier en anglais. Mais faut-il écrire directement en anglais ou

(8) Gisèle Sapiro (dir.), *Le Marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Editions, 2008, p. 175-210.

(9) Gisèle Sapiro et Ioana Popa, « Traduire les sciences humaines et sociales : logiques éditoriales et enjeux scientifiques », in Gisèle Sapiro (dir.), *Le Marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, *ibid.*

(10) Yves Gingras et Johan Heilbron, « L'internationalisation de la recherche en sciences sociales et humaines en Europe (1980-2006) », in Gisèle Sapiro (dir.), *L'Espace intellectuel en Europe, op. cit.*, p. 359-390.



passer par la traduction ? Il y a bien évidemment des arguments en faveur du passage à l'anglais : le recours à une même langue de travail facilite la communication, amoindrit les problèmes de compréhension (et d'erreurs fréquentes dans les traductions), réduit les coûts de traduction. Cependant, il y a aussi de solides arguments contre. En premier lieu, il faut tenir compte de l'inégalité devant la langue anglaise. Deuxièmement, il ne suffit pas d'écrire en anglais pour accéder aux revues anglaises ou américaines : le format des articles, l'argumentation elle-même dépendent de traditions qui varient fortement entre disciplines et entre pays. La troisième objection est d'ordre épistémologique : en sciences humaines et sociales, la traduction constitue un enrichissement parce qu'elle favorise la réflexivité et conduit à dénaturer les catégories de la pensée, parfois issues du sens commun – elle constitue ainsi un garde-fou contre la standardisation de la pensée. D'autant que l'écriture des sciences humaines et sociales est moins formalisée que les sciences de la nature, elle implique une dimension historique, fait place à la narration, recourt parfois à un langage littéraire, métaphorique, à des jeux de mots qui peuvent la rendre, sinon intraduisible, en tout cas difficile à transposer dans une autre langue.

La question qui se pose dès lors est celle du financement de ces traductions. En France, le Centre national du livre joue un rôle majeur tant pour l'extraduction d'ouvrages du français que pour leur intraduction, mais son action était réservée jusqu'à une date récente aux livres publiés en tant que tels en français : par exemple, un recueil d'articles publié en traduction sans qu'il existe d'ouvrage en français ne sera pas financé. Or les recueils d'articles ont souvent constitué une manière d'introduire les différentes facettes des travaux d'un auteur à l'étranger : ce fut le cas pour l'œuvre de Bourdieu en Allemagne ou au Brésil⁽¹¹⁾. Par ailleurs, pour accorder une subvention, le CNL exige – à juste titre – qu'un contrat de traduction ait été signé prévoyant une rémunération décente pour le traducteur, mais, du coup, nombre d'ouvrages de sciences humaines traduits bénévolement dans les pays d'Amérique latine, par exemple, ne peuvent en bénéficier.

Le financement des traductions d'articles en sciences humaines et sociales a été pendant longtemps (et est toujours très largement) à la charge des laboratoires de recherche, dont les crédits sont restreints. Depuis peu, quelques (rares) établissements, comme l'Institut d'études politiques de Paris, ont adopté une politique de prise en charge de la traduction des ouvrages produits par leurs chercheurs, parfois en accord avec une presse universitaire anglaise ou américaine. Récemment, le CNL a mis en place, en collaboration avec le CNRS et avec CAIRN, un plan de financement des traductions en anglais pour les revues de sciences humaines et sociales. Ce plan laisse cependant deux problèmes irrésolus : premièrement, les principes de sélection des revues bénéficiaires du plan éliminent des pans entiers de la recherche

(11) Gisèle Sapiro et Mauricio Bustamante, "Translation as a measure of international consecration. Mapping the world distribution of Bourdieu's books in translation", *Sociologica*, n° 2-3, 2009.

française ; deuxièmement, il ne suffit pas d'être traduit pour être lu et cité : tant que les revues françaises n'entreront pas dans le champ de référence des chercheurs étrangers, en particulier américains, ces efforts risquent de se solder par un résultat assez maigre⁽¹²⁾. Or si les revues de sciences humaines et sociales françaises sont très peu citées aux États-Unis ou au Royaume Uni, comme l'a révélé une enquête menée par le CNRS en 2004, il n'en va pas de même des ouvrages de penseurs ou de chercheurs français, qui sont au contraire très cités en traduction (c'est le cas des Barthes, Foucault, Bourdieu, Derrida, Kristeva et d'autres) ou lorsqu'ils sont directement publiés en anglais (comme dans le cas de Bruno Latour). Ce qui nous conduit à la question du support, puis à celle des disciplines.

Concernant le support, si l'article est la forme la plus adéquate pour l'échange entre pairs dans un domaine de recherche circonscrit et pour le contrôle collectif des savoirs produits, son impact par-delà le milieu des spécialistes est limité. En mettant à part les revues intellectuelles qui ont moins une visée scientifique qu'un objectif de débat de questions de société plus ou moins nourri de la recherche, à l'instar des *Temps modernes*, d'*Esprit* ou du *Débat*, seules quelques grandes revues scientifiques comme *Actes de la recherche en sciences sociales* ou *Les Annales* parviennent à toucher un public plus large.

Cette limitation du public des revues est aggravée par la monopolisation du savoir par les grands groupes d'édition scientifique comme Elsevier, Routledge ou autre, qui contrôlent l'accès à ce savoir et en font une source de rentabilité économique. Ces groupes qui possèdent les principales revues en sciences de la nature, dont ils vendent l'abonnement à prix d'or — ce qui a entraîné la réduction drastique des crédits que les bibliothèques anglo-américaines consacraient aux livres —, ont également acquis bon nombre de revues de sciences humaines et sociales en langue anglaise. Le ou la chercheur-e qui publie dans une revue appartenant à l'un de ces groupes est invité à choisir entre deux modalités : l'*open access*, pour lequel la revue exige une contribution des chercheurs (ou de leurs laboratoires) d'environ 2 000-3 000 euros, ou bien l'accès payant aux lecteurs, qui ne coûtera au chercheur « que » quelques centaines d'euros s'il souhaite acquérir des tirés à part de son article. Ces tarifs exorbitants rendent impossible la diffusion en libre accès pour les sciences humaines et sociales, qui bénéficient de moyens très inférieurs à ceux des sciences de la nature, à moins d'opter pour la mise en ligne de l'article en version non formatée comme le font la plupart des chercheurs qui protestent contre cette monopolisation du savoir (voir à ce propos la charte adoptée par les professeurs de Harvard). En France, le modèle proposé par le portail Cairn, qui consiste à rendre l'accès aux articles libre au bout de trois ans d'exploitation à des prix raisonnables, a permis de trouver un équilibre entre la viabilité économique des revues et la nécessité de restituer les résultats

(12) Yves Gingras et Sébastien Mosbah-Natanson, « La question de la traduction en sciences sociales : les revues françaises entre visibilité internationale et ancrage national », *Archives européennes de sociologie*, vol. 51, n° 2, 2010, p. 305-321.

de la recherche à la société qui la finance et d'en garantir l'impact le plus large possible. À quoi s'ajoute la très précieuse entreprise patrimoniale de mise en ligne des anciens numéros des revues de sciences humaines et sociales par le portail Persée.

Ces limites structurelles ou conjoncturelles que rencontrent les revues scientifiques du point de vue de leur diffusion font qu'à rebours de la tendance à relativiser la place du livre dans l'évaluation de la production des chercheurs suivant le modèle des sciences de la nature, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer le rôle majeur qu'il joue dans la restitution et la diffusion des savoirs en sciences humaines et sociales, en particulier hors du monde académique, et dans la circulation internationale des idées. L'« impact » des sciences humaines et sociales sur la société en dépend. A fortiori en Europe, où il existe une tradition de publication des ouvrages de sciences humaines et sociales dans l'édition généraliste, à la différence des États-Unis et du Royaume Uni, où ils sont confinés au secteur académique.

Certes, le rôle du livre est variable selon les disciplines : il est central dans les disciplines les plus « littéraires », comme la philosophie, les études littéraires, l'histoire, et décroît à mesure qu'on va vers les disciplines qui ont adopté le modèle des sciences de la nature comme la psychologie ou l'économie. La sociologie et l'anthropologie occupent une position intermédiaire entre ces deux pôles.

L'édition est un des lieux de médiation entre contraintes économiques, politiques et culturelles. En effet, si la circulation internationale des ouvrages de sciences humaines et sociales est relativement autonome des logiques de marché et des logiques idéologiques, elle n'y échappe pas complètement.

Du point de vue idéologique, la circulation des livres de sciences humaines peut s'inscrire dans des perspectives militantes — que l'on pense au rôle du parti communiste dans les traductions des textes de Marx et du marxisme ou, plus près de nous, à celui des petits éditeurs critiques⁽¹³⁾. Elle peut être également soutenue par des politiques étatiques en vue de favoriser le rayonnement de la culture nationale à l'étranger ou la diplomatie d'influence. Par exemple, le gouvernement américain a aidé les traductions des ouvrages de la pensée libérale (comme Hayek) à destination des pays d'Europe de l'Est pendant la période communiste, puis vers les pays arabes. Il a également mis en œuvre une politique de rachat des traductions de l'anglais en français pour les diffuser à bas prix dans les zones francophones en Afrique. Les programmes européens ont également soutenu la production et la circulation de travaux sur l'Europe.

Du point de vue éditorial, les sciences humaines et sociales relèvent, on l'a vu, de la catégorie des essais. Mais au sein de cette catégorie, elles se situent dans le circuit de rotation lente, à

(13) Sophie Noël, « L'engagement par la traduction. Le rôle des petits éditeurs indépendants dans l'importation des ouvrages de sciences humaines », in Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, Paris, DEPS/ministère de la Culture, 2012, p. 273-293.

la différence de nombre d'essais destinés au grand public liés à l'actualité ou des biographies. Du fait de leur faible rentabilité, elles subissent un processus de sélection sévère sur le marché de la traduction. D'autant que la pression économique s'est accrue également dans le secteur académique : les presses universitaires anglo-américaines sont elles-mêmes de plus en plus soumises à des impératifs de rentabilité⁽¹⁴⁾.

La sélection des livres s'opère selon deux principaux critères : le nom de l'auteur, à savoir son capital symbolique (tous les ouvrages des auteurs de la *French Theory* sont automatiquement traduits) ; l'intérêt du thème (par exemple, les éditeurs américains s'intéressent particulièrement à tout ce qui touche à l'islam ; pendant un certain temps, la gastronomie a été un thème à la mode). Ces critères ne répondent pas à des logiques purement économiques, mais ils relèvent en partie de logiques culturelles ou intellectuelles. Un auteur fortement doté en capital symbolique peut continuer à être traduit même si les espoirs de ventes ne sont pas très élevés, dans une optique d'accumulation de capital symbolique et de patrimonialisation. D'autres facteurs implicites qui interviennent dans le processus de sélection relèvent également de logiques culturelles, tels que le capital symbolique de la langue et de la tradition nationale dans le domaine concerné, ou le capital symbolique de l'éditeur (par exemple, alors qu'en littérature, Gallimard jouit d'un prestige inégalé auprès des éditeurs étrangers, comme en témoigne le fait que la maison concentre 29 % des traductions du français réalisées aux États-Unis entre 1990 et 2003, la part de toutes les autres étant inférieure à 8 %, dans le domaine des sciences humaines et sociales, Le Seuil bénéficie d'un crédit supérieur)⁽¹⁵⁾.

Du point de vue culturel, la circulation internationale des livres de sciences humaines et sociales dépend à la fois du champ intellectuel et du monde universitaire. L'espace intellectuel transnational n'est pas moins régi par des rapports de force, mais selon des logiques qui lui sont propres. C'est en premier lieu le capital symbolique accumulé par certaines traditions nationales qui joue, de manière variable selon les disciplines : par exemple, la philosophie allemande, la pensée théorique française ou l'anthropologie anglo-américaine jouissent d'un prestige supérieur à celui des autres traditions dans ces domaines. Ce capital symbolique se reflète dans les variations des flux de traduction entre les disciplines. Ainsi, sur les quelque 3 000 nouveautés de sciences humaines et sociales traduites en français entre 1985 et 2002, l'anglais représente la moitié, l'allemand 25 %, l'italien 10 % ; cependant, pour les livres de philosophie, les traductions de l'allemand arrivent en tête (près de la moitié), alors que l'anglais est sous-représenté⁽¹⁶⁾. En effet, pendant longtemps, en France, la philosophie américaine a souffert d'une

(14) John Thompson, *Books in the Digital Age. The Transformation of Academic and Higher Education Publishing in Britain and the United States*, Cambridge/Malden, Polity Press, 2005.

(15) Gisèle Sapiro, « Revaloriser la traduction dans un environnement hostile : le marché éditorial aux États-Unis », in Gisèle Sapiro, *Traduire la littérature et les sciences humaines*, op. cit., p. 57-101.

(16) Gisèle Sapiro et Ioana Popa, « Traduire les sciences humaines et sociales : logiques éditoriales et enjeux scientifiques », in Gisèle Sapiro (dir.), *Le Marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, op. cit.

absence de reconnaissance qui entravait les éventuels projets de traduction⁽¹⁷⁾. À l'inverse, la diffusion mondiale des penseurs français labellisés sous l'étiquette de la *French Theory* tient en bonne partie à leur réception aux États-Unis et à l'usage critique qui en a été fait dans le champ académique étatsunien⁽¹⁸⁾, ce qui témoigne de la position dominante des États-Unis dans l'espace intellectuel transnational et de son rôle médiateur sur le marché de la traduction.

La circulation des savoirs n'est cependant pas un phénomène mécanique. Comme le rappelle Pierre Bourdieu, reprenant une phrase de Marx, les textes circulent sans leur contexte, ce qui génère des malentendus⁽¹⁹⁾. Par-delà les différences de découpage disciplinaires, qui font qu'un Habermas, sociologue en Allemagne, est reçu en France comme philosophe, les textes traduits font l'objet de réappropriations, de marquages (collection, préface, postfaces), d'annexions, dans un processus qui doit beaucoup aux logiques propres à l'espace de réception. Les auteurs traduits peuvent être instrumentalisés dans des luttes internes au champ intellectuel considéré, comme l'illustre l'exemple de la réception de l'œuvre de John Rawls en France⁽²⁰⁾. Les importateurs appartenant au champ académique jouent dans le cas des sciences humaines et sociales un rôle encore plus important que pour la littérature, à toutes les étapes de la circulation, depuis l'intervention auprès des éditeurs dans le processus de sélection (pour proposer, donner des avis) jusqu'à l'enseignement, en passant par la traduction elle-même, la recension, la citation et l'usage pour la recherche.

Malgré l'accélération des échanges, la circulation des ouvrages de sciences humaines et sociales conserve une temporalité qui lui est propre et qui induit des effets de décalage dans les processus de réception, dont il faut tenir compte lorsqu'on étudie la circulation des savoirs⁽²¹⁾. On se contentera d'un exemple, celui de la réflexion sur le colonialisme et l'impérialisme, dont la circulation est fortement liée aux conjonctures politiques. Elle est apparue dans le cadre des luttes contre le colonialisme à la fin du XIX^e et s'est développée dans les années 1950-60 en France et en Allemagne, au moment de la décolonisation. Or les auteurs de cette période, comme Frantz Fanon, qui ont été marginalisés dans le champ intellectuel français à partir des années 1980, sont devenus des références aux États-Unis dans les années 1990 pour penser le post-colo-

(17) Romain Pudal, « La philosophie américaine existe-t-elle ? Les obstacles à l'importation du pragmatisme en France » in Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines*, op. cit., p. 321-342.

(18) François Cusset, *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2003.

(19) Pierre Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, p. 3-8.

(20) Mathieu Hauchecorne, « Une réception politisée. La traduction de John Rawls et de la philosophie politique et morale anglophone en français », in Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines*, op. cit., p. 343-368.

(21) Pour un cas extrême, voir Marc Joly, *Devenir Norbert Elias*, Paris, Fayard, 2012 et Id. « La "grande œuvre" méconnue : Norbert Elias en France », in Gisèle Sapiro (dir.), *Traduire la littérature et les sciences humaines*, op. cit., p. 299-320.

nialisme, en lien étroit avec le regard critique porté sur la politique étatsunienne dans le monde. La publication en 2000 du livre de Hardt et Negri intitulé *Empire* a suscité une vaste réflexion sur l'impérialisme aux États-Unis. Et la réflexion sur le post-colonialisme et l'impérialisme est revenue par ce biais en France depuis plusieurs années...

Pour conclure, la réflexion sur la circulation des ouvrages de sciences humaines et sociales doit prendre en compte ses spécificités, aussi bien au niveau des problèmes qui se posent à la traduction dans ce domaine qu'au niveau des conditions sociales de sa circulation. On a évoqué, parmi ces dernières, la nécessité de réaffirmer l'importance du livre, qui joue un rôle majeur dans les échanges scientifiques et intellectuels internationaux, tout en assurant la diffusion du savoir auprès d'un public transcendant le cercle des pairs et des spécialistes. Mais l'inscription des ouvrages de sciences humaines et sociales dans le champ éditorial et dans l'édition généraliste en particulier la soumet aux contraintes commerciales qui pèsent sur ces espaces. D'où la nécessité du recours à des subventions pour garantir la viabilité économique des projets de traduction dans ce domaine. La traduction en sciences humaines et sociales soulève d'autres problèmes spécifiques qu'il n'a pas été possible de développer dans le cadre de cet article, en particulier celui de la formation et de la spécialisation des traducteurs, qui est nécessaire à une transposition adéquate et qui peut être de ce fait même incompatible avec la professionnalisation. De façon plus générale, on pourrait préconiser la formation à la traduction dans toutes les disciplines de sciences humaines, non pas forcément pour en faire un métier, mais comme une pratique intellectuelle parmi d'autres, comme le commentaire ou le compte rendu critique, qui est indispensable non seulement à la circulation des idées, mais aussi à une démarche réflexive favorisant le questionnement et la relativisation de nos catégories de pensée.

sapiro@msh-paris.fr

Gisèle Sapiro est directrice de recherche au CNRS et directrice d'études à l'EHESS. Elle dirige le Centre européen de sociologie et de science politique (Univ. Paris 1-EHESS-CNRS). Spécialiste de sociologie des intellectuels, de la littérature, de la traduction, des échanges culturels internationaux, ainsi que d'épistémologie des sciences sociales, elle est l'auteur de La Guerre des écrivains, 1940-1953 (Fayard, 1999 ; à paraître en anglais chez Duke UP) et de La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France XIX^e-XXI^e siècle (Seuil 2011 ; à paraître en espagnol chez Eudeba-UNL), ainsi que de nombreux articles, parus dans une douzaine de langues. Elle a également dirigé ou codirigé plusieurs ouvrages : Pour une histoire des sciences sociales (Fayard, 2004), Pierre Bourdieu, sociologue (Fayard, 2004 ; traduit en espagnol chez Nueva Vision) ; Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation (CNRS Editions, 2008) ; Les contradictions de la globalisation éditoriale (Nouveau Monde, 2009) ; L'Espace intellectuel en Europe (La Découverte, 2009) ; Traduire la littérature et les sciences humaines : conditions et obstacles (DEPS ministère de la Culture).

La traduction en sciences sociales

 *Alice Berrichi*

Avant-propos

Avant toute chose, je tiens à apporter une précision d'ordre purement terminologique : pour des raisons de commodité, j'utiliserai indistinctement les termes « sciences humaines » et « sciences sociales ». En effet, un débat déjà ancien oppose deux tendances, l'une consistant à différencier ces deux concepts, l'autre à les assimiler comme synonymes ou quasi-synonymes.

Toutefois, traditionnellement, on considère que les sciences humaines étudient l'homme en tant qu'individu, en tant que sujet (psychologie, certaines branches de la philosophie...) tandis que les sciences sociales étudient l'homme dans sa relation de groupe, les systèmes et les relations sociales. Outre la sociologie, sont alors classées dans cette seconde notion des disciplines comme l'histoire, la géographie, l'économie, l'anthropologie, les sciences politiques, l'archéologie...

Cette distinction reste difficile à établir avec rigueur, car elle fait l'objet de nombreux débats académiques. Les formations universitaires et la recherche évoluant, les frontières entre les deux semblent de plus en plus perméables ; ainsi, une grande partie des spécialistes définit les sciences humaines comme l'étude de l'homme et de ses actions, SEUL OU EN GROUPE, avec ses modes d'organisation, ses rapports... Il semble donc, de ce fait, que les deux concepts soient assimilés.

Je souhaite brosser ici un aperçu de la situation actuelle de la traduction dans ce domaine bien spécifique, s'inscrivant en l'occurrence dans la sphère de l'édition. Il me semblait notamment essentiel d'aborder les questions suivantes et d'y apporter quelques éléments de réponse et perspectives : quel traducteur est le plus à même de traduire un ouvrage en sciences sociales ? Comment favoriser la circulation de ce type d'ouvrage entre les différents pays, en Europe notamment ? Quelles sont les principales difficultés que rencontre un traducteur œuvrant dans ce champ de recherche ?

1. Quel traducteur pour les ouvrages en sciences sociales ?

La problématique émergente dans le monde de la recherche en sciences humaines trouve sa source dans les questions suivantes : comment articuler la mondialisation du savoir et la pluralité des langues ? Comment assurer la circulation des idées en Europe ? Cette réflexion est à relier aux modes d'écriture et de transmission, aux particularismes culturels, aux enjeux économiques et sociaux.

En 2009, à la suite d'une conférence internationale sur l'édition des sciences humaines dans l'Europe élargie, les Éditions de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) ont lancé un Manifeste à destination des différents gouvernements européens⁽¹⁾. Ce manifeste, intitulé « Pour une édition en sciences humaines réellement européenne », a été élaboré à l'initiative d'universitaires et d'éditeurs d'ouvrages en sciences sociales. La mission que se donne ce collectif consiste à « construire une Europe des savoirs et de la connaissance », promouvant un engagement scientifique commun et un partage des connaissances à l'échelle européenne.

Le préambule du manifeste, tel que présenté le 16 juin 2009 à la Maison des sciences de l'homme à Paris, s'ouvre sur un extrait d'une lettre de Goethe de 1827 à son traducteur Thomas Carlyle : « Il faut considérer chaque traducteur comme un médiateur s'efforçant de promouvoir un échange intellectuel universel et se donnant pour tâche de faire progresser ce commerce généralisé. »

De fait, les signataires du manifeste sont partis du constat suivant : l'élargissement déjà accompli et à venir de l'Union européenne n'a pas suffisamment nourri de réflexion sur la circulation des textes et des idées, et est resté une question politique et juridique. La diffusion des ouvrages en sciences sociales rencontre de nombreux obstacles et se répartit de manière particulièrement inégale d'une région à l'autre.

Selon les signataires du manifeste, la première idée à transmettre aux institutions est la suivante : la traduction, gage d'une pluralité de pensée et vecteur de diffusion du savoir, est d'autant plus essentielle dans une perspective à l'échelle de l'Europe, caractérisée par le plurilinguisme ou le « co-linguisme ». Cette dernière notion est d'ailleurs à privilégier dans le cadre de la diffusion du savoir. En effet, le plurilinguisme implique des individus parlant plusieurs langues, tandis que le co-linguisme implique plusieurs langues en situation de cohabitation. Toute langue doit bénéficier du même degré de valorisation, d'une part, et être traduite pour faire circuler les textes et les idées, d'autre part.

Deuxième idée : la traduction permet également de restituer ce savoir aux sociétés sur lesquelles on travaille, qui sont souvent privées des connaissances et des études menées sur

(1) <http://www.editions.ehess.fr/menu/international/manifeste-en-francais>

elles-mêmes par des observateurs extérieurs. On constate d'ailleurs une grande injustice dans l'univers de l'édition et donc de la traduction car, à l'échelle mondiale, cette dernière se fait nettement plus dans le sens Nord-Sud et Ouest-Est que l'inverse. De nombreux pays d'Afrique sont pratiquement exclus des échanges internationaux et, à l'échelle de l'Europe, ce sont les pays du centre et de l'est qui sont défavorisés.

Dans le domaine des sciences sociales, la traduction est donc un acte cognitif, et non uniquement un acte de communication. Elle se doit d'enrichir l'œuvre originale et d'étendre son champ de réception. C'est également un acte d'écriture, comme pour les œuvres de fiction, ce qui justifie le statut de traducteur-auteur propre à l'édition.

La qualité de la traduction est bien évidemment primordiale, car le texte circule sans son contexte et cela peut être une source d'innombrables malentendus. D'autant plus que l'interprétation d'un texte, même lorsque traduit par un traducteur-auteur de talent, dépend beaucoup du contexte de réception, des enjeux et des représentations propres à chaque nation.

D'où la question suivante : quel traducteur pour quel texte ? Qui est capable de traduire un contenu s'inscrivant dans le champ de recherche des sciences humaines ?

À l'heure actuelle, de nombreuses voix s'élèvent en faveur d'une intégration de la traduction à la formation des chercheurs. En effet, pour bon nombre d'universitaires, le fait de confier ce travail à des traducteurs professionnels non spécialistes n'est pas souhaitable. Est notamment avancé l'argument que de nombreuses traductions réalisées par des linguistes non spécialistes du domaine sont extrêmement décevantes, les traducteurs passant alors fréquemment à côté de concepts et notions clés et ne saisissant pas réellement les tenants et aboutissants du sujet abordé par l'auteur.

Par ailleurs, dans la mesure où les chercheurs en sciences sociales constituent la majeure partie de la demande en termes de publication de ce type d'ouvrage, ils sont la plupart du temps acteurs du processus de traduction : ils apportent eux-mêmes les projets à traduire et, dès lors qu'ils possèdent un double bagage impliquant une connaissance suffisante de la langue source, réalisent eux-mêmes la traduction des ouvrages en question.

Toutefois, d'autres universitaires défendent la stratégie consistant à former un binôme entre traducteur et auteur, entre traducteur et chercheur spécialiste du domaine ou entre traducteur et auteur. Cette collaboration permet d'exploiter les compétences linguistiques d'un traducteur professionnel et les compétences théoriques d'un spécialiste. Ce fonctionnement assure au traducteur la réponse à ses doutes lorsqu'il s'agit de préciser la pensée de l'auteur et permet de lever d'éventuelles ambiguïtés.

Actuellement, la traduction en sciences sociales est souvent confiée à de jeunes chercheurs ou doctorants, pour des raisons à la fois économiques et de commodité, mais ce choix s'opère très souvent, malheureusement, au détriment de la qualité.

2. Comment faire circuler les textes ? Pour une politique européenne de soutien à la traduction

La circulation des textes en Europe fait face à plusieurs obstacles.

On constate en premier lieu des problèmes d'ordre financier. Tout d'abord, il convient de garder à l'esprit que, la plupart du temps, une traduction coûte plus cher à un éditeur que l'ouvrage original. Les petites maisons d'édition spécialisées en sciences humaines manquent cruellement de budget et dégagent des bénéfices assez faibles, tandis que les grandes maisons plus « généralistes », qui disposeraient du budget suffisant, n'ont pas ces disciplines comme priorités et les abandonnent souvent en raison de la rentabilité plus faible de ce type d'ouvrage.

Les petites maisons d'édition ont besoin de subventions pour se maintenir ; en France, elles en reçoivent généralement du CNL (Centre national du livre), parfois des régions. Mais beaucoup éprouvent tout de même des difficultés à vivre de leur activité.

La situation est pire dans de nombreux pays. Les pays du centre et de l'est de l'Europe notamment sont particulièrement défavorisés du fait d'une cruelle absence de financement. En termes d'« ex-traduction » (c'est-à-dire du français vers une autre langue), leurs éditeurs manquent de budget pour faire traduire les textes des auteurs français. Dans l'autre sens, les éditeurs français, qui ne disposent, eux non plus, pas toujours du soutien financier nécessaire, n'ont que rarement connaissance des productions scientifiques de ces pays moins favorisés, et notamment ceux où l'on parle une langue dite « minoritaire » en Europe. Ces éditeurs n'ont pas facilement accès aux informations, ce qui ne leur permet pas d'effectuer des choix pertinents pour sélectionner des ouvrages à traduire.

De ce fait, ces pays souffrent donc davantage que les autres de traductions de mauvaise qualité. En République tchèque, la communauté des traducteurs décerne ainsi chaque année le prix Skřípeček, qui « récompense » la plus mauvaise traduction ; il est triste de constater que les plus grandes maisons d'édition ne sont pas épargnées...

Par ailleurs, les financements octroyés dans les différents pays d'Europe sont étroitement liés au contexte politico-social et au contenu de l'ouvrage lui-même. À titre d'exemple, un livre critiquant le communisme peut être mal perçu dans certains pays, mais jugé comme présentant un sujet manquant d'originalité dans d'autres...

La traduction en sciences sociales se heurte également à des problèmes d'ordre politico-juridique. De manière générale, les œuvres de disciplines décrites comme « utilitaristes » par les universitaires, telles que l'économie ou les sciences politiques, sont davantage plébiscitées par les différents gouvernements, au détriment de domaines moins prisés, tels que l'anthropologie ou l'archéologie, par exemple.

De fait, on assiste à une certaine normalisation de la recherche en sciences sociales, encouragée par les institutions européennes qui ne donnent pas la priorité aux recherches « désin-



téressées », traitant de sujets n'ayant guère d'ancrage ou de connexions possibles avec notre société actuelle. En revanche, vous trouverez pléthore d'ouvrages sur l'islam, l'immigration, etc. Force est de constater que les auteurs aussi bien que les chercheurs et les éditeurs ont parfois du mal à s'affranchir de cette tendance à l'instrumentalisation.

Les disciplines moins « utiles » souffrent d'autant plus du manque de budget précédemment évoqué ; je pense notamment à l'anthropologie, l'ethnologie, l'archéologie ou la sociologie (dans une moindre mesure). Toutefois, même les disciplines plus « pratiques » peuvent ne pas trouver de financement en raison de l'objet de l'étude, notamment celles qui se penchent sur des problématiques nationales que les institutions ne souhaitent pas voir soulever et diffuser.

Les problèmes financiers sont en effet intimement liés aux problèmes politico-juridiques. Il est très difficile pour un éditeur de s'engager dans une publication ou une traduction sans financement, et ce d'autant plus s'il souhaite publier un livre portant un titre tel que *Le monde selon Monsanto*, ou toute autre publication dénonçant les agissements d'une multinationale ou d'un lobby influent. Ainsi, l'éditeur qui se lancera dans l'aventure aura besoin d'un soutien financier conséquent en cas de procès, ce qui manque rarement d'arriver.

Le lectorat potentiel constitue un autre type d'obstacle. Il est certain que la recherche actuelle est difficile à faire traduire du fait notamment de son caractère très pointu. Le public est extrêmement restreint, car il s'agit principalement de chercheurs en sciences humaines, généralement impliqués dans des réseaux internationaux. Ils sont à l'origine de la demande en publication de ce type d'ouvrage, et donc de leur traduction, et ce sont également eux qui sont à l'origine de la circulation des textes et des idées. Mais il s'agit d'un cercle pour le moins limité d'un point de vue numérique.

Par ailleurs, parmi les objections les plus fréquemment émises, il est courant d'entendre des personnes s'interroger sur l'intérêt de traduire des ouvrages scientifiques aussi pointus, dans la mesure où les seules personnes susceptibles de s'y intéresser sont généralement capables de les lire dans la langue d'origine de l'œuvre. Or, cela n'est pas toujours le cas, et ce mode de pensée n'encourage pas la diffusion des œuvres et exclut d'emblée les lecteurs moins favorisés. Cette conception revient à décider de manière arbitraire qui est capable ou désireux de lire quoi.

Outre ces divers obstacles, nous nous trouvons également face à un problème linguistique solidement ancré. En effet, l'anglais prime dans le domaine de la recherche, notamment pour ce qui est des articles de revues spécialisées, et particulièrement dans les pays dont la langue est considérée comme minoritaire, qui ne peuvent éviter l'anglais (ou éventuellement le français) pour se faire connaître sur la scène scientifique. Cela entraîne une dévalorisation de la traduction, qui est alors considérée comme superflue.

Par ailleurs, la langue anglaise elle-même est affaiblie par le nombre de publications réalisées par des chercheurs dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Les ouvrages et articles

souffrent d'un niveau rédactionnel médiocre et la qualité du contenu est de ce fait difficile à évaluer.

Il n'en reste pas moins que la prédominance de l'anglais présente des avantages certains, dans le sens où elle permet une diffusion beaucoup plus large et un meilleur référencement des ouvrages. Les résumés de livres (*abstracts*) sont généralement rédigés en anglais, ce qui permet aux chercheurs de trouver rapidement les éléments bibliographiques dont ils ont besoin. Par ailleurs, les revues spécialisées en sciences sociales et publiées dans d'autres langues que l'anglais rencontrent peu de succès à l'échelle internationale ; elles sont moins reconnues, moins consultées dans le monde académique.

La circulation des idées en sciences sociales à l'échelle internationale se heurte également à un problème de fragmentation. Elle a tendance à se tourner vers un débat public trop centralisé, trop replié sur son contexte national. C'est nettement moins le cas des sciences dites « dures », qui traitent de problématiques dépassant les frontières des nations et touchant à des principes universels (mathématiques, physique...). Ce n'est pas le cas en sciences humaines, dont les problématiques soulevées sont généralement plus locales. Cette impression de public limité, peu intéressé par ce qui se passe en-dehors de ses frontières, n'encourage pas la démarche de traduction.

En ce sens, on constate aussi des disparités dans le traitement réservé aux différentes disciplines. En France, par exemple, l'histoire et la philosophie sont plus facilement publiées et traduites, car elles sont traditionnellement classées dans la littérature générale. En effet, il est possible de trouver ce type d'ouvrage sur les présentoirs de magasins grand public. Il s'agit d'ailleurs d'un particularisme national : en France, les sciences humaines peuvent être éditées par des maisons dites « généralistes », alors que, dans de nombreux autres pays, elles sont cantonnées aux éditions universitaires.

De manière générale, la diffusion d'une discipline (et donc sa traduction) dépend de son importance à l'échelle nationale, illustrée par le volume des publications annuelles, de son degré d'internationalisation et de son support privilégié. À titre d'exemple, l'histoire et la philosophie se caractérisent par une tradition lettrée plus ancienne et appellent donc davantage le livre que des disciplines telles que l'économie ou la psychologie, qui apparaissent plus fréquemment dans des articles, et souvent en anglais. La sociologie et l'anthropologie ont un statut intermédiaire, qui varie en fonction des « traditions » nationales.

3. Difficultés propres à la traduction des sciences sociales

La traduction d'œuvres en sciences sociales exige donc un triple niveau de compétences :

- compétences linguistiques : maîtrise parfaite de la langue cible et connaissances suffisantes de la langue source pour en saisir toutes les subtilités ;

- spécialisation dans un champ de recherche particulier (philosophie, anthropologie, histoire...), dans lequel le traducteur doit être totalement immergé ;
- compétences littéraires, indispensables pour restituer l'ouvrage dans un texte esthétique, clair et adapté au public local.

Il ne s'agit pas uniquement de traduire une langue : le traducteur en sciences sociales est en effet amené à retranscrire des concepts. Pour cela, il doit se constituer une bibliographie solide pour surmonter les difficultés inhérentes non pas à la langue source, mais au discours de l'auteur. De ce fait, beaucoup de chercheurs considèrent que le traducteur idéal est un spécialiste du domaine et/ou de l'auteur. Il est impératif de savoir se documenter, enquêter, questionner, se concerter entre collègues. À ce titre, comme pour tout travail de traduction, le processus de recherches en amont est crucial.

Par ailleurs, la traduction ne consistant pas uniquement à transférer des concepts d'une langue à une autre, il convient d'être en mesure de repositionner une œuvre dans un champ sémantique, linguistique et culturel différent. Il est absolument impératif de prendre en compte le contexte de réception, ce qui implique de maîtriser non seulement la langue, mais aussi la culture cible.

Les sciences « molles » comme les sciences humaines exigent très souvent l'invention de termes et de concepts ; le traducteur doit être en mesure de participer à cet acte de création. Les ouvrages en sciences sociales sont par ailleurs souvent rédigés dans un style complexe, résistant à la lecture, y compris pour les locuteurs natifs. Ainsi, le traducteur doit s'appropriier le texte, en élaborer sa propre interprétation sans trahir les théories et réflexions véhiculées. Il doit souvent expliciter des concepts ou justifier les choix de traduction de ce que qu'on peut appeler les « intraduisibles », par exemple dans le cadre d'une préface. Le traducteur est alors pleinement acteur du débat intellectuel.

Comme pour les œuvres de fiction, il est pratiquement impossible d'éviter la sur-traduction ou la sous-traduction. Le traducteur retranscrit en effet sa propre lecture de l'œuvre originale. Il n'y a bien sûr, comme pour toute traduction, aucun moyen de créer une réplique de l'œuvre source. Dans un article de 1937, « Miseria y Esplendor de la Traducción », le philosophe et sociologue Ortega y Grasset insiste sur le fait que la traduction :

[...] n'est pas un tour de passe-passe au cours duquel une œuvre écrite dans une langue réapparaît soudain dans une autre langue, [...]. La traduction n'est pas un duplicata du texte original [...]. J'irais jusqu'à dire qu'elle n'appartient pas au même genre littéraire que le texte qui a été traduit [...]. La traduction est un genre à part, différent des autres, avec ses propres normes et ses propres fins. La traduction n'est pas l'œuvre en question, mais un chemin d'accès à cette œuvre⁽²⁾.

(2) Traduction française par Clara Foz, consultable à l'adresse : <http://www.erudit.org/revue/ttr/2004/v17/n1/011972ar.pdf>

C'est l'importance cruciale de ce « chemin d'accès » qui est à l'heure actuelle au centre du débat.

Les différents séminaires, tables rondes, conférences et colloques visant à faire évoluer le débat sur la traduction en sciences sociales ont permis d'identifier quelques pistes de réflexion, illustrées notamment par les questions suivantes :

- Quelle est l'identité culturelle de l'auteur ?
- Quelle est la valeur d'un texte d'origine ou d'une pensée d'origine après avoir traversé les procédés de traduction ?
- Quel contrôle a pris le traducteur sur le fonctionnement et la réception à l'étranger des théories philosophiques, sociologiques, anthropologiques et autres ?
- Quel contrôle détient le traducteur sur la réception d'une œuvre hors des contextes locaux, des langues d'origine et au-delà du passé culturel qui l'ont formée ?

Ces questions portent sur de grandes problématiques liées à la traduction de manière générale, mais peut-être plus spécifiquement dans les domaines non techniques, à savoir la littérature et les œuvres en sciences sociales. On s'attaque ici aux concepts de RE-production, d'interprétation d'un texte et de l'Autre, et au changement de contexte culturel, qui dépasse bien entendu la valeur purement linguistique du texte.

Conclusion – perspectives

La solution à la plupart des problèmes serait, d'après de nombreuses personnes impliquées dans ce débat, à rechercher au niveau institutionnel. Les sciences sociales sont sous-représentées aux niveaux politique et institutionnel, bien que comptant plus d'étudiants et de chercheurs que les autres domaines scientifiques. Les recherches réalisées passent souvent pour ainsi dire inaperçues et font l'objet de peu de soutien, financier notamment. Sont à noter toutefois les différentes initiatives du CNL en ce sens, notamment l'aide à l'extraduction⁽³⁾.

La première perspective qui se dessine alors consisterait à développer des initiatives collectives et transnationales pour créer une sorte de lobby et réclamer le soutien des institutions, européennes en l'occurrence.

Comme je l'ai évoqué précédemment, les connaissances sont particulièrement fragmentées en Europe. Il serait bon d'envisager une centralisation des données et d'unifier le référencement au niveau européen afin de faciliter le travail de recherche bibliographique des chercheurs partout dans le monde (l'exploitation d'Internet est incontournable, les métadonnées étant de plus en plus indispensables pour la diffusion des textes).

(3) <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Renforcement-des-dispositifs-d>

Les métiers et disciplines sont également très cloisonnés. La création d'un Observatoire européen de la traduction a été proposée par Barbara Cassin, chercheur au CNRS, en 2008. Il s'agirait de regrouper chercheurs, traducteurs, éditeurs, agents littéraires... afin de réaliser un décloisonnement des professionnels et des nations.

Il serait également judicieux de collaborer avec les initiatives précédemment lancées, visant à l'intensification des échanges intellectuels en Europe et soutenant la traduction. Exemples :

- Réseau de sociologues européens « Pour un espace des sciences sociales européen ».
- Observatoire européen du plurilinguisme.
- Fondation Fischer et son programme Traduki.
- Social Science Translation Project.
- Alliance internationale des éditeurs indépendants.
- ...

La langue de l'Europe est définitivement la traduction, car elle est gage de pluralité de pensée. Le débat sur la prédominance de l'anglais doit être dépassé ; il peut/doit (?) rester une langue de communication privilégiée, mais la recherche doit être réalisée et publiée dans la langue du chercheur. La diversité des langues assure le maintien d'une diversité des traditions intellectuelles, ainsi que des différents modes de pensée et d'énonciation.

Le travail du traducteur doit être revalorisé et la traduction considérée comme une activité scientifique à part entière. Elle doit s'inscrire dans les programmes européens de recherche et bénéficier de soutiens, financiers notamment, afin que les traducteurs soient rémunérés à leur juste valeur et afin d'obtenir des ouvrages de qualité, y compris après avoir traversé le processus de traduction. En effet, la rémunération des traducteurs dans le domaine de l'édition reste souvent faible, sans mentionner tous les projets traduits *pro bono*.

La publication d'ouvrages bilingues, qui existe en littérature mais non pour les œuvres de « non-fiction », malgré son intérêt cognitif certain, constituerait, à mon sens, une autre stratégie envisageable. Ainsi, le lectorat doté de compétences linguistiques dans la langue source bénéficierait d'une possibilité immédiate de consultation de l'écrit d'origine, ce qui aurait pour conséquence de prévenir toute tentation de confier des traductions à des personnes manquant des qualifications requises. Enfin, les lecteurs non linguistes bénéficieraient d'un texte dans leur langue maternelle, l'ouvrage bilingue palliant d'une part une maîtrise insuffisante de la langue source et offrant d'autre part la possibilité d'améliorer ses connaissances.

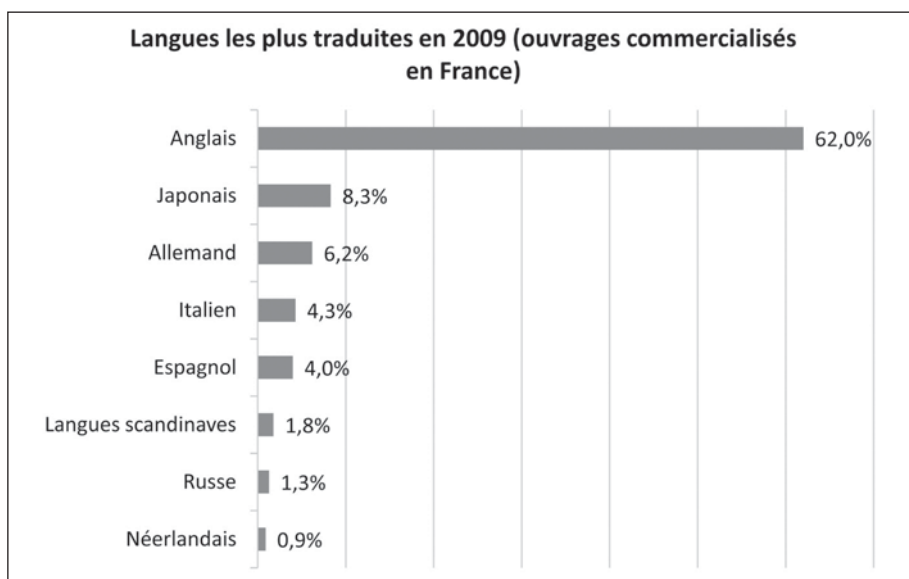
contact@anthropos-traductions.com

ANNEXE : Quelques chiffres-clés

(Source : <http://www.culture.gouv.fr>)

1) Données générales

- Production d'ouvrages en France :
 - en 2010 : 67 278 titres ;
 - en 2011 : 70 109 titres.
- Tirage moyen en 2010 : 7 937 exemplaires.
- Part des traductions dans les ouvrages commercialisés en France :
 - 14,9 % en 2010 ;
 - 15,9 % en 2011.



2) Données relatives aux ouvrages en sciences sociales

- Poids des sciences sociales en 2010 :
 - 8 % du chiffre d'affaires ;
 - 4 % des exemplaires vendus.

Entre 1980 et 2000, le nombre d'ouvrages en sciences sociales traduits en français a augmenté de 50 %.

- Poids des différentes langues source en sciences sociales :
 - anglais : plus de la moitié des ouvrages ;
 - allemand : un quart ;
 - italien : 1/10^e ;
 - espagnol : moins d'1/20^e ;
 - autres langues :
 - moins de 3 % : russe, néerlandais, polonais ;
 - moins d'1 % : tchèque, hongrois, roumain, suédois.

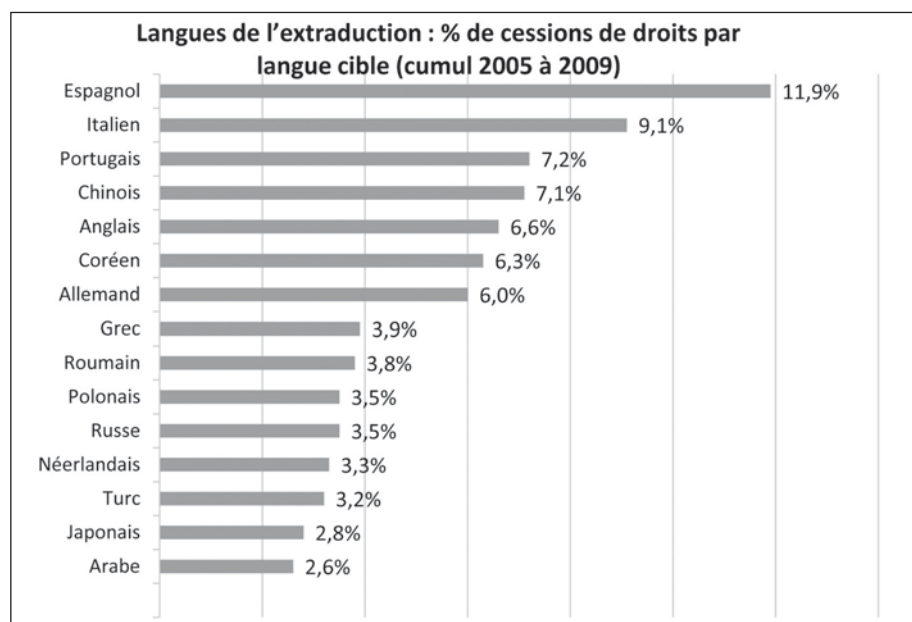
L'histoire représente un tiers des ouvrages traduits en français depuis la plupart des langues (à l'exception de l'allemand, langue à partir de laquelle sont traduits en majorité des ouvrages de philosophie).

3) Exportations et « extraduction »

La France est le 3^e pays exportateur de livres, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Les exportations sont principalement intracommunautaires et à destination de pays francophones : Belgique, Canada, Suisse, Maghreb et Afrique francophone, Antilles...

Le français est la 2^e langue traduite dans le monde après l'anglais.



Entre 2005 et 2010, les sciences sociales ont représenté 19 à 33 % des cessions de droits en fonction des pays de destination (le minimum étant pour les pays de l'ouest de l'Union européenne, avec 19,2 %, et le maximum étant atteint par les pays d'Amérique latine, avec 37 %), ce qui en fait le deuxième domaine le plus plébiscité après la littérature.

Bibliographie et références

HEILBRON Johan et SAPIRO Gisèle, 2007. *Pour une sociologie de la traduction : bilan et perspectives*, CNRS-Centre de sociologie européenne, <http://www.espacesse.org/art-257.html>, consulté le 25 septembre 2012.

ORTEGA Y GASSET José, 1937. « Miseria y Esplendor de la Traducción » in PONCHARAL Bruno, 2007 : « Le "Social Science Translation Project" et la traduction des sciences humaines » in *Hermès* n° 49, pp. 99-106.

POIVRE D'ARVOR Olivier et WAGNER Marc-André, 2009. « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics », Rapport rédigé à la demande de Mme la Ministre de la culture et de la communication.

PONCHARAL Bruno, 2007. « Le "Social Science Translation Project" et la traduction des sciences humaines » in *Hermès* n° 49, pp. 99-106.

ROCHLITZ Rainer, 2001. « Traduire les sciences humaines » in *Raisons politiques* n° 2, pp. 65-77

SAPIRO Gisèle (dir.), 2007, « La traduction comme vecteur des échanges culturels internationaux. Circulation des livres de littérature et de sciences sociales et évolution de la place de la France sur le marché mondial de l'édition (1980-2002) », Rapport de recherche, Centre de sociologie européenne.

Syndicat national de l'édition : <http://www.sne.fr>, consulté le 25 septembre 2012.

Éditions de l'EHESS : <http://www.editions.ehess.fr>, consulté le 25 septembre 2012.

Espace des sciences sociales européen : <http://www.espacesse.org>, consulté le 04 octobre 2012.

Observatoire européen du plurilinguisme : <http://plurilinguisme.europe-avenir.com>, consulté le 04 octobre 2012.

Érudit : <http://id.erudit.org/iderudit/011972ar>, consulté le 04 octobre 2012.

Centre national du livre : <http://www.centrenationaldulivre.fr>, consulté le 25 septembre 2012.

Alliance internationale des éditeurs indépendants : <http://www.alliance-editeurs.org>, consulté le 04 octobre 2012.

Centre national de la recherche scientifique : <http://www.cnrs.fr>, consulté le 25 septembre 2012.

Direction générale des médias et des industries culturelles : <http://www.dgmic.culture.gouv.fr>, consulté le 25 septembre 2012.

*Anthropologue de formation, **Alice Berrichi** garde de ses premières amours universitaires une grande passion pour les sciences humaines de manière générale : anthropologie/ethnologie bien sûr, mais également sociologie, psychologie, philosophie...*

Titulaire d'un Master en Traduction professionnelle et spécialisée, obtenu à l'Université Catholique d'Angers, elle est traductrice indépendante de l'anglais et de l'espagnol vers le français depuis 2009. Elle traduit principalement des textes dans le domaine institutionnel (organismes internationaux, européens, nationaux et régionaux, ONG, groupements d'intérêt...) et des documentations marketing et à vocation commerciale.



Traduire dans le domaine de l'économie écologique : les difficultés terminologiques

 Sabri-Fabrice Sayhi

La traduction dans le domaine des sciences sociales est un exercice complexe qui demande des connaissances transversales dans différents domaines. L'on pourrait rétorquer que cette caractéristique est commune à tous les types de traductions scientifiques ; toutefois, cela se vérifie particulièrement en sciences sociales. Par ailleurs, la traduction de ce type de textes présente la spécificité suivante : bien que les sciences sociales semblent de prime abord plus abordables que les sciences « dures », car elles sont plus directement liées aux êtres humains et à la vie quotidienne, ce domaine recèle de multiples difficultés.

Une science sociale s'oppose intrinsèquement à une science « exacte » par sa nature épistémologique. La divergence d'opinions est donc encore plus importante que dans les sciences « dures », ce qui a bien sûr une incidence sur la traduction et la terminologie. En particulier, lorsqu'une science sociale est nouvelle, elle présente d'autant plus de difficultés pour le traducteur que sa terminologie et ses définitions font rarement l'unanimité chez les spécialistes, surtout si elle est composée de plusieurs autres sciences. En outre, le problème de la néologie peut également se présenter et il arrive souvent que certains termes utilisés dans une science sociale donnée soient les mêmes que dans d'autres sciences, avec une acception différente.

L'économie écologique⁽¹⁾ est l'exemple le plus frappant de ce qui vient d'être énoncé ci-dessus. En effet, cette science qui constitue une sorte de macro-domaine englobant bon nombre d'autres sciences peut sembler de prime abord compréhensible au néophyte qui serait amené à traduire un texte traitant d'économie écologique. Mais la complexité sous-jacente qui la caractérise apparaît dès les premières recherches documentaires. En guise de première définition, on peut dire de l'économie écologique qu'il s'agit d'une tentative de réconciliation du développement économique et de l'environnement en vue de préserver les ressources naturelles et de pourvoir équitablement aux besoins de la société.

(1) Cet article est tiré de mon mémoire de Master 2 Industrie de la langue et traduction spécialisée (Université Paris 7 Diderot) sur la traduction et la terminologie dans le domaine de l'économie écologique (septembre 2012). À ce titre, je souhaite remercier mes directeurs de mémoire Débora Farji-Haguet et Geneviève Bordet pour leur soutien, ainsi que John Humbley qui faisait partie du jury de soutenance.

1) État de la recherche

Il est en premier lieu intéressant de se pencher sur le paysage documentaire de l'économie écologique. Étant donné qu'il s'agit d'une science sociale transdisciplinaire, les spécialistes de ce champ d'étude présentent des profils très variés. Ils sont géographes, biologistes, spécialistes en études environnementales, agronomes, philosophes ou sociologues. Il s'agit aussi bien de scientifiques travaillant sur le terrain que d'universitaires ; des militants et des ONG travaillent aussi très souvent en étroite collaboration avec les chercheurs. Ce foisonnement d'experts de tous horizons a pour avantage de conférer à ce domaine un certain pluralisme, censé contrecarrer la vision univoque de l'économie néoclassique à laquelle s'oppose l'économie écologique.

La plupart des articles qui portent sur le thème de l'économie écologique sont rédigés en anglais, même par les francophones. Il est tout de même possible de trouver de la documentation en français : il s'agit, le plus souvent, d'articles scientifiques rédigés par des chercheurs, soit sur la théorie de l'économie écologique, avec beaucoup d'articles de type « état de l'art », soit des articles de recherche sur l'économie écologique appliquée à une certaine activité économique ou à un certain écosystème du monde.

La recherche en économie écologique n'a pris de l'importance en France que depuis une vingtaine d'années avec, entre autres, René Passet, Jean-Paul Deléage ou Fabrice Flipo.

Pour la vulgarisation, on peut trouver des articles dans des journaux tels que *Le Monde diplomatique* ou *Le Figaro*. Les articles scientifiques sont généralement disponibles sur Internet, mais également sur papier. En français, on en trouve notamment dans les revues *Développement durable et territoire*, *Écologie et politique* ou encore *Etopia* (publiée par un centre de recherche en écologie politique basé en Belgique). Toutefois, on constate qu'il n'existe pas de revue propre à l'économie écologique dans le monde francophone.

On trouve aussi quelques ouvrages spécialisés sur l'économie écologique : citons l'un des ouvrages phares de Nicholas Georgescu-Roegen, auteur qui fait référence en la matière, *La décroissance, entropie, économie, écologie*⁽²⁾, *Le Développement soutenable* de Franck-Dominique Vivien et parmi les ouvrages à vocation vulgarisatrice, *L'économique et le vivant* de René Passet.

Sont également disponibles des rapports d'activité s'adressant aux spécialistes, comme le Manuel du CEECEC⁽³⁾ qui est complété par le seul glossaire de l'économie écologique proposé à ce jour. Dans la même lignée, citons le projet du TEEB⁽⁴⁾ dont le rapport d'activités est

(2) Traduit de l'anglais par Jacques Grinevald et Ivo Rens.

(3) Civil Society Engagement with Ecological Economics (Engagement de la société civile avec l'économie écologique). Fruit de la collaboration d'ONG et de chercheurs en économie écologique, ce projet a été financé par la Commission européenne et présente différentes études de cas pratiques.

(4) The Economics of Ecosystems and Biodiversity (L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité), projet dont l'équipe est constituée de manière similaire au projet CEECEC, également financé par la Commission européenne.

disponible en français et en espagnol. On remarque néanmoins que ces rapports, fruits de la collaboration de plusieurs chercheurs, ont d'abord été rédigés en anglais, pour ensuite faire l'objet de traductions vers le français ou l'espagnol.

Enfin, il existe plusieurs sites Internet et articles publiés dans des revues militantes radicales, qui s'opposent au schéma traditionnel de la croissance et remettent en question le développement aveugle des pays développés au détriment des plus démunis. Ceux-ci s'adressent davantage au grand public. S'y ajoutent des revues papier également disponibles en ligne telles que *Mouvements*, *Mauss*⁽⁵⁾ ou encore *Silence* qui se focalisent sur l'aspect politique de l'économie écologique et se caractérisent par la virulence de leurs articles.

En conclusion, l'on peut dire que si certains auteurs rédigent des ouvrages ou des articles sur le thème de l'économie écologique (ou l'un de ses aspects), la documentation dans ce domaine est peu fournie. Il est d'ailleurs à noter qu'il n'existe pas de revue francophone dédiée spécifiquement à l'économie écologique, alors que les anglophones disposent de la leur : *Ecological Economics*. D'où la difficulté de trouver des équivalents en langue française des termes nés en anglais, comme c'est souvent le cas en science, notamment pour les sciences nouvelles. Pourtant, il n'en va pas tout à fait de même pour l'espagnol : en effet, bien que les hispanophones ne disposent pas non plus d'une revue consacrée à l'économie écologique, l'Espagne (plus précisément la Catalogne) possède un centre de recherche dans ce domaine, l'« Institut de ciència i tecnologia ambientals », qui est plus important que son homologue français. Cette caractéristique, ajoutée aux nombreux auteurs latino-américains qui publient également sur ce sujet, facilite les recherches documentaires et terminologiques en espagnol.

2) « Soutenabilité » et changement de paradigme

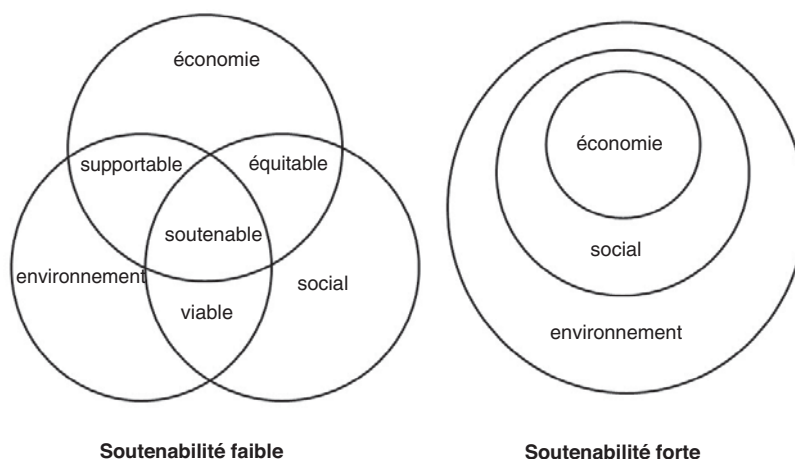
L'économie écologique est une science sociale transdisciplinaire qui propose une nouvelle vision de la relation entre économie et environnement. Elle considère l'économie comme un sous-système de l'écosystème mondial et cherche à évaluer la « soutenabilité » des échanges entre ces deux ensembles grâce à une analyse multicritères. Ces critères comprennent notamment des éléments de l'économie et de l'écologie en général, mais aussi des éléments de l'écologie industrielle, de l'écologie politique, de la physique, de la biologie, de la géologie, de la sociologie, de l'anthropologie et de la philosophie.

D'un point de vue traductologique, le premier terme qui pose problème est le néologisme « soutenable », ainsi que son dérivé nominal « soutenabilité ». L'adjectif « soutenable », traduction du terme *sustainable* en anglais, ou encore *sostenible* en espagnol, ne peut en aucun cas être traduit par « durable » même si cette traduction est attestée et généralement utilisée

(5) Revue du Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales.

en sciences environnementales. En effet, les partisans de l'économie écologique francophones considèrent que « durable » est une mauvaise traduction de l'adjectif *sustainable* ; ce dernier est censé indiquer que l'activité économique doit pouvoir être « supportée » par l'environnement, ou « soutenue ». « Soutenable » serait donc plus à même de traduire l'idée de viabilité de l'économie, avec la volonté de s'opposer à la doctrine du « développement durable ». Ce concept à la mode est vu par les économistes écologiques comme une justification du capitalisme et comme un argument marketing visant à prolonger l'exploitation des ressources sans vrai changement de comportement. Les spécialistes du domaine refusent donc d'accoler l'adjectif « durable » au terme « développement », car ils remettent en question la pérennité illusoire de l'exploitation des ressources que sous-tend la notion de « développement durable ».

Pourtant, l'économie écologique et le développement durable poursuivent un objectif commun : prendre en compte l'ensemble des générations actuelles et des générations à venir dans le développement économique. Mais les économistes écologiques, estimant que cet objectif n'a pas été atteint par le « développement durable », prônent une prise en compte des limites environnementales et sociales de l'économie beaucoup plus stricte, qui se traduit par un glissement terminologique en français. Il est intéressant de constater que ni le terme anglais (*sustainable*) ni le terme espagnol (*sostenible*) ne changent d'un domaine à l'autre, alors que la radicalisation du concept a eu pour conséquence une transformation non seulement du signifié, mais également du signifiant en français. Le traducteur francophone chargé de traduire un texte lié aux sciences environnementales doit donc choisir entre les termes « durable » et « soutenable », indiquant son adhésion aux idées de l'économie écologique s'il opte pour le second. Or, l'anglais et l'espagnol restent plus neutres puisqu'un seul et même terme est disponible dans chacune des deux langues.



Source : MARÉCHAL Aurélie, 2011, « Économie écologique : principes de base », dans *Etopia* n° 8, <http://www.etopia.be/spip.php?article1741>, consulté le 28 octobre 2011.

L'économie écologique remet en cause le fameux schéma du développement durable du rapport Brundtland⁽⁶⁾, qui semble indiquer que les trois sphères (économique, environnementale et sociale) qui le composent sont, au moins en partie, autosuffisantes, même si elles s'entrecroisent. En effet, les sphères économique et sociale apparaissent comme une sorte de « génération spontanée » dans le schéma traditionnel, puisqu'une partie de chacune d'elles n'a aucun contact avec la sphère environnementale. Les économistes écologiques préfèrent concevoir ces trois sphères comme des poupées russes qui s'imbriquent l'une dans l'autre : la sphère économique est vue comme un sous-ensemble de la sphère sociale dont elle dépend, qui elle-même est un sous-ensemble de l'environnement dont elle dépend à son tour.

3) Une terminologie caractérisée par la métaphore

Comme nous venons de le voir, l'économie écologique se caractérise par un changement de paradigme ; sa terminologie en est d'ailleurs révélatrice. En effet, bon nombre de termes du domaine sont des métaphores, des représentations qui renvoient à cette nouvelle vision de la nature : « métabolisme social », « empreinte hydrique », « passif environnemental », « dette écologique », par exemple. On remarque de prime abord un important usage de l'« empreinte » et de la « dette ». Ce recours à la métaphore pédagogique de l'« empreinte », créée en 1992 par Mathis Wackernagel et William Rees en tant qu'outil censé évaluer la pression exercée par un groupe sur un autre groupe ou une zone⁽⁷⁾, est très répandu depuis quelques années dans les sciences sociales. En ce qui concerne la métaphore de la « dette », celle-ci au même titre que celle du « passif environnemental », est révélatrice de la métaphore économique de l'écologie qui caractérise ce champ d'étude. Toutefois, il serait erroné de penser que cette métaphore vise simplement à concevoir l'environnement en termes économiques. Il s'agit davantage d'une réconciliation de ces deux domaines visant à mettre en lumière leur indissociabilité. En effet, la « dette écologique » n'exclut pas l'obtention d'une compensation pécuniaire destinée aux populations démunies qui souffrent le plus directement des dégâts environnementaux. Mais au-delà de sa dimension socio-économique, cette métaphore vise avant tout à mettre en exergue la crise écologique : son objectif est de montrer que l'économie génère un autre type de dettes, tout aussi graves si ce n'est plus, que les dettes financières. Il en va de même pour les termes « capital naturel » et « biens et services environnementaux », qui n'attribuent pas une valeur strictement mercantile aux ressources de la nature mais montrent que celle-ci peut également être vue comme une forme de capital d'une importance majeure, puisqu'elle est la condition *sine qua non* de la création des autres formes de capital par les humains. Les éco-

(6) Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, 1988, Rapport Brundtland, Notre avenir à tous, Montréal, Éditions du Fleuve.

(7) DUCHEMIN Eric, 2001, « Mathis Wackernagel et William Rees, notre empreinte écologique », dans *Vertigo*, <http://vertigo.revues.org/5230>, consulté le 4 novembre 2012.

nomistes écologiques utilisent d'ailleurs ces derniers termes avec beaucoup de précaution et de façon beaucoup plus euristique, craignant que leur usage ne mène à une « monétarisation de la nature »⁽⁸⁾. En ce sens, les économistes écologiques s'opposent ainsi aux partisans d'une science voisine, l'économie environnementale.

4) Économie écologique vs économie environnementale

Il est intéressant de noter que dans plusieurs termes de l'économie écologique (« justice environnementale », « empreinte environnementale », « dette écologique »), l'adjectif « écologique » peut se substituer à « environnemental » et *vice versa*, sans incidence sur le sens du terme. Pourtant, il existe une exception et pas des moindres : l'économie écologique et l'économie environnementale. Il est essentiel de distinguer ces deux domaines sur le plan terminologique, ce qui n'est pas chose aisée et pour cause : certains économistes écologiques considèrent qu'ils vont de pair. Toutefois, il existe une différence fondamentale entre ces deux champs d'étude. Alors que l'économie environnementale se contente d'affecter une valeur monétaire à l'environnement afin d'évaluer les conséquences de l'économie sur la nature, l'économie écologique va plus loin en s'efforçant d'utiliser des indicateurs environnementaux dits « indicateurs biophysiques » mais également des indicateurs sociaux. Elle est davantage intéressée par le rendement énergétique de l'exploitation des ressources naturelles et cherche à accroître ce rendement tout en limitant la pression exercée sur les ressources naturelles et les conséquences sociales négatives qui découlent du développement économique. C'est pourquoi ses adeptes développent de nouveaux indicateurs autres que l'indicateur financier.

Cela dit, il serait tout à fait erroné de considérer la frontière entre ces deux paradigmes comme hermétique. En effet, bien que bon nombre d'économistes écologiques soient réticents à l'idée d'accorder un rôle dominant à l'indicateur monétaire, la majorité d'entre eux conçoivent qu'il peut s'avérer nécessaire d'inclure cet indicateur dans l'évaluation de la « soutenabilité » économique, à côté d'autres indicateurs, ne serait-ce que pour impressionner l'opinion publique et changer les tendances. Il est à noter que la notion d'indicateur est extrêmement répandue dans les sciences sociales et constitue un invariant de ce type de sciences.

Ainsi, il est parfois délicat de délimiter la terminologie de l'une et de l'autre science, étant donné que certains termes sont parfois utilisés dans les deux, tel que le « capital naturel » mentionné ci-dessus, avec un sens néanmoins différent. En économie écologique, le capital économique ne peut en aucun cas se substituer au « capital naturel », alors qu'en économie environnementale, le premier peut compenser le second (voir schéma). Ce type de distinctions doit absolument être pris en considération par le traducteur pour une compréhension optimale du texte source.

(8) MERINO-SAUM Albert *et al.*, 2012, « Que peut-on apprendre de l'économie écologique ? », dans *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Que-peut-on-apprendre-de-l.html>, consulté le 6 avril 2012.

5) Une terminologie teintée idéologiquement qui ne fait pas consensus

Il existe donc des divergences entre spécialistes de l'économie environnementale et spécialistes de l'économie écologique, mais également au sein même de cette dernière, qui se caractérise par un grand pluralisme d'opinions. Cela est en partie dû au fait que l'écologie politique, sous-domaine de l'écologie, tient une part importante dans l'économie écologique. Cette position se reflète dans les termes qu'elle lui emprunte, comme « justice environnementale », « exportation de déchets toxiques » ou encore la fameuse « décroissance ». Ces exemples montrent qu'il s'agit d'une terminologie particulièrement connotée politiquement, car elle reflète une volonté de dénonciation et de revendication. En particulier le terme « décroissance », qui ne fait pas consensus parmi les experts du domaine. En effet, bon nombre d'économistes écologiques rebutés par le côté très provocateur et subversif de ce terme lui préfèrent le terme « accroissance » (*agrowth* en anglais et *acrecimiento* en espagnol). Cela dit, l'on peut objecter que même si le terme de « décroissance » semble de prime abord plus radical, car on pourrait penser qu'il prône une croissance négative, alors que l'« accroissance » ne préconiserait qu'une absence de croissance, il est difficile de définir l'un ou l'autre terme dans la pratique. Comme l'explique Serge Latouche tout au long de son ouvrage *Petit traité de la décroissance sereine*, il s'agit en réalité de quasi-synonymes qui traduisent avant tout une remise en question du modèle de croissance imposé par le système capitaliste, de la part des « objecteurs de croissance ».

Le terme « décroissance » illustre une fois de plus la transdisciplinarité de ce domaine qui divise les chercheurs et empêche d'avoir une vision univoque du domaine : certains voulant rester très scientifiques rejettent ce terme pourtant utilisé par un grand nombre de chercheurs qui n'ont pas peur d'exhiber leurs couleurs politiques, l'écologie politique étant très nettement marquée par une vision de gauche. Cela a donc une incidence sur le travail du traducteur qui, d'une certaine manière prend parti lorsqu'il traduit et décide de jeter son dévolu sur tel ou tel terme.

6) Une terminologie qui cache un sens nouveau

S'il existe des divergences sur les plans scientifique, idéologique et terminologique comme nous venons de le voir, cela est notamment dû au pluralisme de ce domaine. En effet, les économistes écologiques proviennent de différents horizons scientifiques. De plus, la plupart des termes de cette science sont des apports d'autres sciences et rares sont les termes qui sont propres à l'économie écologique. On constate d'ailleurs qu'il résulte de ce « pot-pourri terminologique » des variations sémantiques pour certains des termes utilisés.

Prenons l'exemple du terme « externalité ». Dans le domaine de l'économie, celui-ci fait référence aux conséquences non volontaires, positives ou négatives d'une activité économique.

Mais les tenants de l'économie écologique, qui s'intéressent avant tout aux externalités négatives, vont plus loin dans la définition de celles-ci et les considèrent comme des « coûts transférés vers les plus faibles »⁽⁹⁾, s'opposant ainsi à l'attitude de déresponsabilisation traditionnellement associée à ce terme. Ainsi, pour les économistes écologiques, les externalités négatives ne consisteraient qu'en une économie de dépenses avec de graves conséquences socio-environnementales, car elles touchent généralement les plus démunis (qui sont ceux qui dépendent le plus directement de la nature).

Un autre exemple digne d'intérêt est le terme « incommensurabilité ». On remarque tout d'abord que le mot « incommensurable » s'utilise dans la langue générale ; ainsi, il est facile pour le traducteur novice de passer à côté de ce qui s'avère être un terme doté d'un sens bien précis, avec d'éventuelles conséquences sur l'interprétation du texte source et la formulation du texte cible. C'est d'ailleurs l'une des difficultés principales de la traduction dans le monde des sciences sociales en général et, en particulier, dans le domaine de l'économie écologique (on peut d'ailleurs citer le terme « décroissance » comme autre exemple). L'adjectif « incommensurable », bien qu'il soit utilisé dans la langue générale est, en réalité, également un terme utilisé en sciences, qui désigne l'impossibilité de comparer deux valeurs ayant une unité de mesure différente. En économie écologique, ce principe de base est appliqué au domaine du développement économique en relation avec l'environnement : il s'agit de l'idée selon laquelle il est difficile (voire contre nature) d'évaluer la biosphère en termes uniquement monétaires puisque les services qu'elle apporte sont difficilement chiffrables⁽¹⁰⁾.

7) Concurrence

Un autre grand problème auquel se trouve confronté le traducteur en économie écologique est le foisonnement de concurrents (synonymes et quasi-synonymes). Une fois de plus, ce phénomène est récurrent en sciences sociales, car ce qui les différencie des sciences dites « dures » est leur plus grande flexibilité sur le plan théorique, qui a bien entendu des conséquences sur le plan terminologique. En outre, ce phénomène est d'autant plus présent dans les sciences nouvelles et de surcroît transdisciplinaires : la recherche est en plein développement, les spécialistes affluent, les théories fusent et la terminologie n'est donc pas figée.

Ainsi, en économie écologique il n'est pas rare de trouver plusieurs termes équivalents pour le même signifié, aussi bien dans la langue source qu'en français. Cela pose bien évidemment des problèmes de traduction de différentes natures. Premièrement, le traducteur soucieux

(9) MARTÍNEZ ALIER Joan, 2009, « Hacia un decrecimiento sostenible en las economías ricas », dans *Revista de economía crítica*, n° 8, [http://www.ecologiaradical.com.mx/VB/Biblioteca/Hacia un Decrecimiento Sostenible en las Economías Ricas.pdf](http://www.ecologiaradical.com.mx/VB/Biblioteca/Hacia_un_Decrecimiento_Sostenible_en_las_Economías_Ricas.pdf), consulté le 10 septembre 2011.

(10) MERINO-SAUM Albert *et al.*, *Op. cit.*, p 6.

d'employer le terme le plus usité dans sa langue dans le domaine de spécialité doit constituer un corpus afin de savoir quel est le terme le plus récurrent. On peut citer l'exemple de l'« empreinte hydrique⁽¹¹⁾ » également désignée par les termes « empreinte eau », « empreinte de l'eau », « empreinte sur l'eau » ou encore « empreinte hydrologique ».

En outre, le traducteur peut être dérouté par la profusion de ces synonymes, tant dans la langue source que dans la langue cible. Il peut être amené à se demander s'il s'agit de concepts différents, comme dans le cas du « capital naturel », pour lequel on trouve les équivalents « capital environnemental » ou encore « capital écologique ».

Ce phénomène touche surtout les termes composés. En outre, au sein de certains de ces termes composés, il est fréquent qu'un mot soit remplacé par un mot voisin : parfois un synonyme, parfois un quasi-synonyme, parfois ni l'un ni l'autre. Une fois de plus, il est difficile de savoir lequel est le terme de référence. Ainsi, pour le terme « analyse des flux de matière », on trouve aussi « évaluation des flux de matière » et même « comptabilisation des flux de matière ». En ce qui concerne le terme « exportation de déchets toxiques », les quasi-synonymes suivants sont également utilisés : « déversement de déchets toxiques » et « transfert de déchets toxiques ». Dans ce dernier exemple, le mot qui change au sein des concurrents (« exportation » devient « déversement » ou « transfert ») n'est même pas un quasi-synonyme du mot qui compose le terme de référence, mais le sens global du terme composé reste le même.

8) Utilisation de sigles anglo-saxons

Pour certains termes, tels qu'« analyse des flux de matière » ou encore « appropriation humaine de la production primaire nette », le traducteur est confronté au dilemme suivant : en consultant la littérature scientifique française du domaine, on remarque que les scientifiques francophones étant très influencés par l'anglais, n'hésitent pas à utiliser l'acronyme des termes anglais dans leurs textes. Par exemple : *HANNP* (*Human Appropriation of Net Primary Production*) et *MFA* (*material flow analysis*). Le traducteur doit alors opérer un choix. Il peut suivre une approche normative et considérer que cet usage de l'acronyme anglo-saxon est abusif et qu'il serait préférable que les chercheurs optent pour un terme (ou un sigle) français ; il choisit donc de chercher et d'utiliser le terme traduit. Mais il peut également opter pour une approche descriptive et considérer que si c'est l'acronyme anglais qui est le plus souvent utilisé, il convient d'utiliser celui-là afin de ne pas dérouter les lecteurs.

(11) Indicateur du « volume total de l'eau de pluie, des eaux de surface et des eaux souterraines mobilisées pour créer les biens et services utilisés par la population, ainsi que les eaux usées déversées dans la nature suite à une telle production » (GNEHM Felix, 2012, Étude de l'empreinte hydrique suisse, https://www.deza.admin.ch/ressources/ressource_fr_209748.pdf, consulté le 9 mai 2012.)

9) Conclusion

Cet article a tenté de montrer que la traduction de textes liés à l'économie écologique et, de façon plus générale, aux sciences sociales est un exercice complexe qui se heurte à divers obstacles, en particulier lorsqu'il s'agit d'une science nouvelle.

Comme nous avons pu le voir, la difficulté principale que représente la traduction en économie écologique est d'ordre terminologique. En effet, la littérature scientifique et les glossaires en langue française n'abondent pas, ce qui complique la recherche d'équivalents dans la langue cible pour le traducteur francophone. Par ailleurs, bien que les termes techniques semblent parfois directement compréhensibles, ceux-ci cachent souvent un sens bien précis et des connotations insoupçonnées. Certains termes peuvent aussi ne pas faire consensus entre spécialistes, ou revêtir un sens différent par rapport au sens qu'ils ont dans des champs voisins ou dans la langue courante. Enfin, le traducteur est amené à faire face au phénomène de la synonymie, problème typique des sciences jeunes.

D'ailleurs, la spécificité la plus saillante des sciences novatrices est leur propension à la néologie. En effet, ces sciences sociales nouvelles bousculent les idées reçues et remplacent les concepts obsolètes. Comme nous le savons bien, culture et langues sont intimement liées ; ainsi lorsque les concepts évoluent, les noms évoluent avec eux et s'installent petit à petit dans le langage : hier encore, nous parlions de « développement durable », demain nous parlerons de « décroissance soutenable ».

sfsayhi@gmail.com

Sabri-Fabrice SAYHI, originaire de la ville de Nice, a commencé par faire des études d'anglais à l'université de Nice Sophia-Antipolis. Après avoir obtenu son master recherche en Études anglophones, il se tourne vers des études de français langue étrangère et enseigne le français, d'abord à Nice, puis au Royaume Uni, en Espagne et au Mexique dans différentes institutions. Il s'oriente ensuite vers la traduction, discipline à laquelle il s'était intéressé en particulier lors d'un stage dans une agence de traduction dans le cadre de son M2 recherche. Il décide alors de s'inscrire en master 2 Industrie de la langue et traduction spécialisée à l'université Paris 7 Diderot. Son mémoire porte sur la traduction dans les sciences sociales, plus particulièrement l'économie écologique. Il travaille en parallèle pour l'ONG internationale CARE France en tant que traducteur technique, ce qui l'amène à se spécialiser dans le domaine des sciences socio-environnementales.

Glossaire des termes les plus récurrents de l'économie écologique⁽¹²⁾

Anglais	Espagnol	Français
agrowth	acrecimiento	accroissance
biophysical indicator	indicador biofísico	indicateur biophysique
biopiracy	biopiratería	biopiraterie
carbon debt	deuda de carbono	dette carbone
degrowth	decrecimiento	décroissance
depletion of natural resources	agotamiento de los recursos naturales	épuisement des ressources naturelles
ecological debt	deuda ecológica	dette écologique
ecological footprint	huella ecológica	empreinte écologique
entropy	entropía	entropie
environmental good	bien ambiental	bien environnemental
environmental justice	justicia ambiental	justice environnementale
environmental liability ⁽¹³⁾	pasivo ambiental	passif environnemental
environmental service	servicio ambiental	service environnemental
exosomatic	exosomático	exosomatique
export of toxic waste	exportación de residuos tóxicos	exportation de déchets toxiques
externality	externalidad	externalité
human appropriation of net primary production	apropiación humana de la producción primaria neta	appropriation humaine de la production primaire nette
incommensurable	inconmensurable	incommensurable
material flow analysis	análisis de los flujos de materiales	analyse des flux de matière
natural capital	capital natural	capital naturel
relational good	bien relacional	bien relationnel
social metabolism	metabolismo social	métabolisme social
sustainable	sostenible	soutenable
water footprint	huella hídrica	empreinte hydrique

(12) Comme nous l'avons vu précédemment, la terminologie de l'écologie économique se caractérise par une importante synonymie. Ainsi, les termes qui apparaissent dans ce glossaire sont ceux qui sont le plus fréquemment utilisés dans le domaine d'étude.

(13) Ce terme peut également signifier « responsabilité environnementale » en français, selon le contexte.

Bibliographie

GEORGESCU-ROEGEN Nicholas, 1995. *La décroissance. Entropie - Écologie – Économie*, nouvelle édition, (première édition : 1979), présentation et traduction de MM. Jacques Grinevald et Ivo Rens, Paris, Sang de la terre.

VIVIEN Frank-Dominique, 2005. *Le développement soutenable*, Paris, La découverte.

PASSET René, 1979. *L'économie et le vivant*, Paris, Payot.

LATOUCHE Serge, 2007. *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits.

MERINO-SAUM Albert *et al.*, 2012. « Que peut-on apprendre de l'économie écologique ? », dans *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Que-peut-on-apprendre-de-l.html>, consulté le 6 avril 2012.

BONAÏUTI Mauro, 2002. « À la conquête des biens relationnels », dans *Silence* n° 280, <http://kropot.free.fr/Silence-decroissance.htm#SOMMAIRE>, consulté le 2 février 2012.

MARÉCHAL Aurélie, 2011. « Économie écologique : principes de base », dans *Étopia* n° 8, <http://www.etopia.be/spip.php?article1741>, consulté le 28 octobre 2011.

DIEMER Arnaud *et al.*, 2007. « L'écologie industrielle : quand l'écosystème industriel devient un vecteur du développement durable », dans *Développement durable et territoires*, <http://developpementdurable.revues.org/412>, consulté le 2 novembre 2012.

MARTÍNEZ ALIER Joan, 2009. « Hacia un decrecimiento sostenible en las economías ricas », dans *Revista de economía crítica*, n° 8, http://www.ecologiaradical.com.mx/VB/Biblioteca/Hacia_un_Decrecimiento_Sostenible_en_las_Economías_Ricas.pdf, consulté le 10 septembre 2011.

TEEB, 2008. *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité : rapport de mi-parcours*, <http://www.teebweb.org/Portals/25/Documents/TEEB%20for%20Business/TEEB%20for%20Bus%20Exec%20French.pdf>, consulté le 23 février 2012.

CEECEC, 2010. *Le manuel du CEECEC : l'économie écologique de bas en haut*, <http://www.ceecec.net/wp-content/uploads/2010/10/FRENCH-HANDBOOK-FINAL.pdf>, consulté le 20 décembre 2011.

DUCHÉMIN Eric, 2001. « Mathis Wackernagel et William Rees, notre empreinte écologique », dans *Vertigo*, <http://vertigo.revues.org/5230>, consulté le 4 novembre 2012.



Parlons du traducteur : rôle et profil

 Marie-Hélène Catherine Torres

Valéry Larbaud, dans son livre *Sous l'invocation de Saint Jérôme*, affirme que les joies et les profits du traducteur sont grands et dignes d'envie. Toujours selon Larbaud :

Voilà un poème, un livre entier que le traducteur aime, qu'il a lu vingt fois avec délice et dont sa pensée s'est nourrie ; et ce poème, ce livre, ne sont pour son ami, pour les personnes qu'il estime et auxquelles il voudrait faire partager tous ses plaisirs, que du noir sur du blanc, le pointillé compact et irrégulier de la page imprimée, et ce qu'on appelle « lettre close ». « Attendez un peu », dit le traducteur, et il se met au travail. Et voici que sous sa petite baguette magique, faite d'une matière noire et brillante engainée d'argent, ce qui n'était qu'une triste et grise matière imprimée, illisible, imprononçable, dépourvue de toute signification pour son ami, devient une parole vivante, une pensée articulée, un nouveau texte tout chargé du sens et de l'intuition qui demeuraient si profondément cachés, et à tant d'yeux, dans le texte étranger. Maintenant votre ami peut lire ce poème, ce livre que vous aimez : ce n'est plus lettre close pour lui ; il en prend connaissance, et c'est vous qui avez brisé les sceaux, c'est vous qui lui faites visiter ce palais, qui l'accompagnez dans tous les détours et les coins les plus charmants de cette ville étrangère que, sans vous, il n'aurait probablement jamais visitée⁽¹⁾.

Le traducteur a en effet le pouvoir de révéler l'autre, l'étranger et ce, à tous les niveaux de la société. En établissant une relation interactive entre les cultures, le traducteur soit perpétue la « tradition », soit la transgresse en important des mots étrangers ou en créant des néologismes. En d'autres termes, selon les stratégies de traduction que le traducteur adoptera, les normes existantes, c'est-à-dire l'assimilation de l'étranger, seront renforcées, ou bien il se produira une ouverture vers les innovations dans la langue et la culture (Torres, 2004).

Le traducteur littéraire participe ainsi, consciemment ou non, à la lutte pour la visibilité, c'est-à-dire à la reconnaissance internationale d'une littérature. Selon le type de traduction, une certaine vision culturelle et littéraire d'un système donné sera transmise, plutôt que telle autre.

(1) LARBAUD Valéry, 1997, *Sous l'invocation de Saint Jérôme*, Paris, Gallimard, p. 68 (III, Joies et profits du traducteur).

Le pouvoir du traducteur est tel que l'on peut s'interroger sur son désir d'anthropophagie ou ses méthodes d'annexion de l'autre. Une telle démarche permettra par la suite de dresser un profil du traducteur, avec les balises spatiotemporelles nécessaires. L'existence du traducteur devient donc possible grâce à sa visibilité dans le texte traduit.

1. Le traducteur est-il un anthropophage ?

La Théorie de l'Anthropophagie est une théorie brésilienne intéressante, issue de la quête d'une identité nationale, la brésilianité. Elle [la théorie] fut lancée après la « Semana de arte moderna de 1922 » (11 au 18 février) à São Paulo, par un écrivain brésilien, Oswald de Andrade, qui publia par la suite son *Manifeste Anthropophage* en 1928, nous dit Bosi (2011, p. 402-407), en réaction à la culture européenne importée au Brésil. D'ailleurs, en contre-réaction, le *Manifeste Anthropophage* ne fut traduit en français qu'en 1982 par Jacques Thiériot.

Qu'est-ce donc que cette théorie de l'Anthropophagie ? Selon Zilá Bernd (1995, p. 77-81) dans le *Manifeste Anthropophage*, le mythe *Tupi*⁽²⁾ du rituel anthropophage fut utilisé comme métaphore culturelle du mouvement anthropophage, représentant ainsi le point culminant de la quête identitaire brésilienne. C'est, nous dit-elle, « un retour aux moments inauguraux de notre histoire, au paradis mythique où vivaient les Tupinamba avant l'arrivée des Portugais ». En effet, Leyla Perrone-Moises affirmait déjà dans les années 1982 que le désir de créer un art brésilien s'est orienté vers un retour aux sources et que les Indiens allaient donc fournir les thèmes d'inspirations. Bernd ajoute d'ailleurs que, aussi bien dans le rituel des Tupinamba que chez les anthropophages modernes, la dévoration n'était pas généralisée mais pratiquée à partir de certains critères de sélection. À l'instar du « sauvage » qui dévore l'ennemi, – mais pas n'importe lequel : un ennemi courageux et qui se distingue par ses qualités, notamment guerrières – l'absorbe et le digère pour n'incorporer que ses vertus, l'écrivain brésilien fait de même par le rituel de l'anthropophagie culturelle. Face à la culture de l'autre, l'écrivain brésilien aura donc le même comportement : dévorer la culture étrangère, l'absorber, la digérer, pour restaurer son propre patrimoine culturel. « La dévoration proposée par les nouveaux Anthropophages devait répondre à certains critères pour que seuls soient digérés les apports nécessaires, pour que le "dévorer" ne fasse pas succomber le dévoreur par indigestion. »

Cela posé, nous partons donc de l'hypothèse que toute traduction est anthropophage.

Tout traducteur procède à une *appropriation* du texte traduit, c'est-à-dire qu'il rend le texte source apte à être lu dans une autre culture, dans une autre langue, en le traduisant. Cette mobilité, ce déplacement, permet sans conteste un accroissement du volume des traductions et une diversification spatiotemporelle de celles-ci. Non que les littératures nationales et les

(2) Les Tupis sont des indigènes brésiliens.

modèles littéraires aient disparu, mais ils entrent en compétition avec d'autres traditions et modèles. Parler de mobilité de la littérature par le biais des traductions nous entraîne à parler de la déterritorialisation⁽³⁾ de la littérature, dans le sens où un texte traduit est un texte qui est coupé du milieu qui l'a vu naître et grandir – sous la forme du texte source – et qui est projeté vers une autre culture, plus précisément vers de nouveaux lecteurs pour lesquels le texte n'a pas été initialement conçu. Anthony Pym envisage la traduction comme un texte qui change en qualité, car il se déplace dans l'espace et dans le temps.

Ce concept de transfert spatial ou la notion de déterritorialisation de la littérature traduite est indispensable à celle d'appropriation puisque nous partons de l'hypothèse qu'un texte étranger est déterritorialisé (Venuti) ou déplacé dans le temps et dans l'espace (Pym), puis traduit par appropriation. Selon nous, la théorie anthropophage et le processus de traduction ont la même démarche en ce qu'ils consistent à dévorer, incorporer, digérer, pour ensuite créer leur propre production. Le traducteur produit ainsi un autre texte : le texte traduit, « transformé en énergie créatrice » qui conserve « la marque de l'identité » du texte source. Le traducteur est donc auteur.

Toute traduction est donc un acte anthropophage par absorption du texte source et création du texte traduit, chaque traduction étant unique dans le sens où elle est faite par un traducteur particulier, à un moment déterminé. C'est en confrontant des textes traduits par des traducteurs différents qui correspondent au même texte source que l'on peut établir comment les traducteurs ont traduit, soit à quel type ou degré d'anthropophagie les traducteurs se sont livrés.

Si toute traduction est un acte anthropophage, chacune sera :

- soit naturalisée, ou plus naturalisée (ce que nous pouvons appeler « anthropophagie ethnocentrique ») ;
- soit exotisée, ou plus exotisée (« anthropophagie innovatrice ») ;
- soit un compromis entre naturalisation et exotisation (« anthropophagie interculturelle »).

Mais comment le traducteur révèle-t-il l'étranger ?

2. Le rôle du traducteur est-il de révéler ou d'annexer l'étranger ?

L'on peut poser ici que l'hypothèse de la naturalisation et de l'exotisation d'un texte littéraire renvoie à la théorie de l'adéquation et de l'acceptabilité des descriptivistes comme Toury. La terminologie « naturalisation » et « exotisation » nous est cependant fournie par Kitty van Leuven dans deux articles publiés dans la revue *TARGET* (2, p. 1). En effet, lorsque dans un texte traduit, « les personnages, les lieux, les institutions, les coutumes et les traditions sont adaptés

(3) L'expression est empruntée à Deleuze et Guattari par L. Venuti (1998).

à la culture du lecteur de la traduction », nous sommes face à une naturalisation du texte. Dans ce cas, dans le texte traduit, le narrateur essaie de minimiser la distance entre le monde fictionnel étranger et le lecteur puisque le monde fictionnel qui lui est présenté ressemble au sien.

En revanche, lorsque sont présents des éléments de culture spécifiques, soit des éléments apportant « des informations sur un pays, sur la culture et sur les caractéristiques sociales du texte original » (*TARGET*, 1 p. 2), le texte traduit aura suivi un processus d'exotisation, favorisant une certaine innovation de la langue (par exemple, la création de néologismes), ainsi que l'élargissement de l'horizon culturel du pays d'accueil, raison *sine qua non* du traduire, selon nous.

D'autres terminologies sont employées selon les auteurs et critiques. Lawrence Venuti (1995, p. 81) pour lequel les traductions sont inévitablement naturalisées, distingue la *domestication method*, qui est une réduction ethnocentrique du texte étranger aux valeurs culturelles dominantes, et la *foreignizing method* qui tient compte des différences linguistiques et culturelles du texte étranger. José Lambert (1980, p. 252) affirmait déjà dans les années 1980 que selon les circonstances, le texte traduit pouvait remplir, soit une fonction dépaysante (importation non voilée), soit une fonction traditionnelle (soumission aux conventions de la littérature d'arrivée), soit une fonction a-symétrique (le caractère conventionnel ne pouvant être attribué ni à la littérature d'arrivée ni à la littérature de départ).

Pour pallier donc une lacune terminologique ancienne – la question du choix initial du traducteur était déjà discutée il y a presque deux siècles, par Schleiermacher (1999, p. 300-301) qui voyait deux méthodes possibles : dans l'une, le traducteur traduit comme si l'auteur écrivait dans la langue traduisante, dans l'autre, « le traducteur essaie de communiquer sa connaissance de la langue d'origine », faisant mouvoir le lecteur vers l'autre, vers l'étranger –, nous travaillons avec l'hypothèse de la naturalisation et de l'exotisation.

La question du « choix initial » est aussi abordée par Toury, pour lequel la traduction est une espèce d'activité qui touche à la fois deux langues et deux traditions culturelles. Le traducteur, toujours selon Toury, se voit donc confronter, *a priori*, à deux choix préalables possibles. Toury (1980, p. 115-117) énonce que le traducteur opère, dès le départ, un choix de base, c'est-à-dire qu'il suit une « *norme initiale* » (1995, p. 56-57) qui le place face à deux choix.

Si le traducteur s'assujettit au texte source (TS), sa traduction se pliera aux normes du TS et à partir de là également, aux normes de la langue et de la culture du TS. Il s'agira donc, selon Toury, d'une traduction adéquate par rapport au TS. C'est ce qu'il nomme *source-oriented translation*. Si, à l'inverse, le traducteur se plie aux normes du système d'accueil dans lequel le texte est traduit, sa traduction sera une traduction acceptable par rapport à la langue et à la culture du système d'accueil. C'est ce que Toury appelle *target-oriented translation*. Mais il ajoute que, généralement, les décisions prises par les traducteurs se révèlent être une com-

binasion ou un compromis entre ces deux choix. Il est possible ici de vérifier comment les traducteurs ont traduit en s'attachant particulièrement aux éléments culturels présents dans les traductions (expressions idiomatiques, noms propres, toponymiques, oralité...).

3. Comment dresser un profil du traducteur ?

Selon les postulats de la théorie descriptive, l'analyse part du texte d'arrivée, c'est-à-dire du texte traduit, puisque l'observation commence réellement par là selon Toury (1995, p. 36). Cette démarche permet donc d'éviter les analyses prescriptives afin d'étudier les traductions le plus objectivement possible pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles représentent dans le système culturel d'arrivée. Il faut dire également que l'un des principaux avantages de l'étude de la littérature traduite à partir de bases conceptuelles descriptives, selon Lambert et van Gorp dans leur texte *On Describing Translations*, est de dépasser la vision traditionnelle des problèmes traductionnels – ainsi les questions : pourquoi les personnes traduisent-elles ? ou, la traduction est-elle fidèle à l'original ? ou encore, telle traduction est-elle une bonne ou une mauvaise traduction ? – afin de s'intéresser plutôt à des questions comme : qui traduit ? comment ? quelle est la situation des traductions dans tel système culturel et littéraire d'accueil ? ou encore, quel est le concept de traduction sous-jacent à tel texte traduit ?

La théorie descriptive de la traduction se propose d'étudier des modèles, des stratégies et des tendances suivis par les traducteurs qui permettent d'établir *comment* sont traduits des textes existants. Ensuite, l'utilisation de la théorie brésilienne de l'anthropophagie en complémentarité avec la théorie descriptive est assez innovatrice puisque notre hypothèse part du principe que tout traducteur est anthropophage, à des degrés divers et, par extension, que toute culture l'est aussi, à des degrés divers également.

Mais « Pour comprendre la logique du texte traduit nous sommes renvoyés au "travail traductif" lui-même et, par delà, au "traducteur" » nous dit Antoine Berman (1995, p. 72-73). Partant ainsi à la recherche du traducteur, Berman pose clairement la question : qui est le traducteur ? Pour lui, cette question a une autre finalité que celle adressée à un auteur (qui est l'auteur ?), car il affirme que « la vie du traducteur ne nous concerne pas, et a fortiori ses états d'âme ». Ce qu'il importe de savoir, selon Berman, c'est :

- si le traducteur est français ou étranger ;
- s'il est uniquement traducteur ou s'il exerce une autre profession ;
- s'il est aussi auteur, s'il a produit des œuvres ;
- de quelle(s) langue(s) il traduit ;
- s'il est bilingue ;
- quel(s) genre(s) d'œuvres il traduit ;

- s'il a écrit sur sa pratique traductive ;
- s'il a traduit avec d'autres traducteurs (traduction à « quatre mains »).

Anthony Pym (1998, p. 160) a une vision tout à fait opposée à celle de Berman, car il perçoit les traducteurs en tant que personnes de chair et de sang, en tant qu'êtres humains et non pas en tant que figures du discours ayant produit une traduction. Et donc, inversement à Berman, Pym argumente que certains détails de la vie privée des traducteurs peuvent être pertinents pour expliquer ce qui a été fait dans le domaine de la traduction. D'autre part, Pym avance l'hypothèse que les traducteurs sont rarement des traducteurs professionnels, ne vivant que de la traduction, mais qu'ils exercent le plus souvent une autre profession. Cela est, selon Pym, un avantage car un traducteur qui ne vivrait que de ses traductions serait beaucoup plus dépendant des structures en place (délais, exigences de l'éditeur, etc.) et restreindrait ainsi ses habiletés de traducteur.

L'une des questions fondamentales que se pose Pym est de savoir comment l'on devient traducteur. Est-ce parce qu'on est bilingue ? interroge-t-il. Ce critère, selon lui, n'influence pas le fait que quelqu'un devienne traducteur, car le plus souvent, dit Pym, le traducteur entretient un rapport émotionnel avec une culture particulière ou avec un auteur spécifique. Le traducteur traduit parce qu'il éprouve un plaisir à traduire, à dévoiler l'autre. L'hypothèse de Pym est celle de l'interculture qui explicite que la nationalité du traducteur n'importe guère car, selon lui, le traducteur se situe à l'intersection des deux cultures, soit dans l'espace interculturel. Contrairement donc à Berman qui établit une séparation binaire entre les deux cultures, Pym affirme non seulement que les traducteurs n'appartiennent pas à une seule culture mais encore qu'ils [les traducteurs] sont l'intersection.

Tenant compte des critères de Pym sur l'interculture et du questionnaire de Berman, il est possible d'établir le profil des traducteurs d'une littérature traduite déterminée, en prenant également en considération le discours implicite des paratextes (préfaces, notes du traducteur et autres introductions ou postfaces) ainsi que celui des métatextes (notes et glossaires) et celui des autres textes écrits par les traducteurs. Tous ces documents représentent d'importantes sources d'information. Enfin, tous ces renseignements sur la vie des traducteurs, en accord avec Pym, permettent de mieux cerner et apprécier les prises de décisions dans les traductions ainsi que les stratégies de traduction utilisées. Mais encore faut-il que le traducteur soit visible.

4. Le traducteur peut-il être invisible ? ou le cas du best-seller en traduction

Venuti, qui consacre un chapitre entier au best-seller dans son livre *The Scandals of Translation*, affirme que, pour publier un best-seller, l'attention des éditeurs envers les textes étrangers se tourne vers ceux qui ont un succès commercial assis dans leur culture d'origine, espérant ainsi

renouveler et perpétuer des performances similaires. Le best-seller bénéficie, en effet, d'une grande diffusion, d'une publication à gros tirages, devant atteindre le plus large éventail de lecteurs possible – en catégories de lecteurs, mais surtout en nombre. C'est pourquoi, selon Venuti, les élites culturelles considèrent les best-sellers comme de la littérature populaire et bon marché. Ce jugement de valeur provoque, selon nous, dans la réalité des programmes scolaires et universitaires, une exclusion de la littérature dite « populaire » ou un cantonnement de celle-ci dans des lignes de recherche sporadiques, notamment à des niveaux universitaires avancés (le 3^e cycle, par exemple).

L'approche de l'éditeur est en premier lieu commercial, voire impérialiste, selon Venuti, dans le sens où, précise-t-il, ce que l'on attend ici de la traduction est de renforcer les valeurs littéraires, morales, religieuses ou politiques du lecteur. Pour Venuti, les traductions confirment la règle énoncée par Pierre Nora sur le « best-seller inattendu, soit la transgression, l'échappée hors de l'espace sociologique naturel du livre, son explosion touchant des publics pour lesquels il n'était pas fait ». Le public étant disparate, le best-seller traduit met en place des stratégies discursives qui, toujours selon Venuti, faciliteront l'atteinte d'une masse importante de lecteurs. Le succès du best-seller dépendra, ajoute-t-il, de l'identification du lecteur avec les personnages évoluant dans une problématique sociale contemporaine. Le texte traduit doit donc créer un monde que le lecteur reconnaît. D'autres critères de succès du best-seller, tels la simplicité du langage, des images stéréotypées, l'identification claire des personnages, permettent donc au lecteur d'accéder facilement au monde imaginaire du texte car les valeurs que les personnages représentent et divulguent lui sont évidentes et familières. Pascale Casanova (1999, p. 173) y ajoute l'importance du public visé, un « public international ». Selon elle, les éditeurs américains ont cherché le secret du nouveau best-seller international, soit des normes esthétiques en vigueur (voire du siècle passé) et une vision du monde occidentale. Ce sont actuellement, selon elle, les critères commerciaux les plus diffusés.

Pour toucher ce public international, le best-seller traduit, dépourvu de ses références originales, sera interprété et évalué de manière différente de ce qu'il était dans son état d'origine. Et pour atteindre un public aussi hétérogène, Venuti part effectivement de la sensation de plaisir que produit l'identification des lecteurs aux personnages et aux situations du récit. Pour donner ce plaisir, il précise que la narration doit être immédiatement compréhensible, avoir un langage au sens précis et simple, une syntaxe continue et un lexique familier. C'est cette simplicité de langage, de syntaxe, de vocabulaire, qui amène Venuti à parler de *fluent translations* dans lesquelles est perçu l'effet de transparence par rapport à l'original. Pour obtenir de telles traductions, poursuit-il, les traducteurs utilisent des stratégies appropriées, syntaxe linéaire, sens sans équivoque, usage courant, cohérence lexicale. Les traducteurs évitent, toujours selon lui, les constructions non idiomatiques, la polysémie, les archaïsmes, le jargon, ou tout mot, en tant que mot, qui attirerait l'attention du lecteur. Ces traductions en « langage courant » privilégient donc la familiarité, soit un langage si reconnaissable, nous explique-t-il qu'il en

devient *invisible*. La naturalisation de ces traductions – ce que Venuti appelle « domestication » – est considérable, au point de neutraliser, selon nous, la culture étrangère, de la rendre, selon le terme de Venuti, *invisible*.

L'invisibilité du traducteur et la transparence de la traduction, comme le démontre Venuti, semblent être les maîtres-mots des traductions de best-sellers qui nous ont servi ici de contre-point, d'exemple extrême de mort du traducteur. Son statut [celui du traducteur] ne dépendra, comme nous l'avons vu, que des choix établis. Mais il concentre toutefois tous les pouvoirs entre ses mains, au bout de sa plume. Il est un intermédiaire culturel de poids. Son pouvoir, manipulateur ou non, est le pouvoir suprême, celui des mots.

marie.helene.torres@gmail.com

Bibliographie

BERMAN, Antoine 1995. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris, Gallimard.

BERND Zilá, 1995. *Littérature brésilienne et identité nationale*. Paris, L'Harmattan.

BOSI Alfredo, 2011. *História concisa da literatura brasileira*. São Paulo, Brésil, Cultrix.

CASANOVA Pascale, 1999. *La république mondiale des lettres*. Paris, Seuil.

LAMBERT José, 1980. « Production, tradition et importation : une clef pour la description de la littérature et de la littérature en traduction » in *Revue Canadienne de Littérature Comparée*, Numéro Spécial, La Traduction. Toronto, University of Toronto Press.

LEUVEN Kitty van, *Target 2* p. 1 ; *Target 1*, p. 2.

PERRONE-MOÏSES Leyla, « Anthropophagie » in *Magazine Littéraire*, n° 187, 1982.

PYM Anthony, 1998. *Method in Translation History*. Manchester, Angleterre, St-Jerome.

SCHLEIERMACHER Friedrich, 1999. *Des différentes méthodes du traduire*. Trad. Antoine Berman. Paris, Seuil.

TORRES Marie-Hélène Catherine, 2004. *Variations sur l'étranger dans les lettres*. Arras, France, Artois Presses Université.

TOURY Gideon, 1980. *In Search of a Theory of Translation*. Tel Aviv, Israël, Porter Institute.

Id., *Descriptive Translation Studies and Beyond*. Amsterdam/Philadelphia, 1995, John Benjamins.

VENUTI Lawrence, 1995. *The Translator's Invisibility*. Londres/New York, États-Unis, Routledge.

Id., « Translation and Minority », revue *The Translator*, 1998.

Id., 1998. *The Scandals of Translation: Towards an Ethics of Difference*, Londres/New York, États-Unis, Routledge.

Marie-Hélène Catherine Torres est Professeur de littérature française et de traduction à l'Universidade Federal de Santa Catarina au Brésil. Elle est titulaire d'un doctorat (2001) en Études de la Traduction de la KUL (Katholieke Universiteit Leuven) en Belgique. Elle a publié de nombreux articles sur la traduction littéraire dans des revues en France, au Canada, en Belgique et au Brésil.



Être traducteur économique et financier aujourd'hui : défis et avantages

 Verónica Román

Rares sont les études consacrées au marché professionnel de la traduction et celles portant sur la traduction dans le domaine des affaires et, plus concrètement, dans le secteur économique et financier font figure d'exception.

La traduction, un marché en pleine croissance

Le marché de la traduction se porte bien. En rapide évolution depuis une vingtaine d'années, et avec une croissance annuelle de 5 à 7,5 % entre 2005 et 2010, il n'est même pas près de s'essouffler, selon une étude menée à son sujet en Europe par l'EUATC (European Union of Associations of Translation Companies) en 2005. Dans son article paru dans la revue électronique allemande *Tcworld* (revue sur la gestion de l'information par les entreprises en cours d'internationalisation) portant sur les prévisions de croissance du marché de la traduction dans deux décennies à venir, Hager (2008) prévoyait une forte augmentation des volumes pendant cette période. Selon Common Sense Advisory, Inc.⁽¹⁾, cabinet de conseil américain, le marché professionnel de la traduction et de l'interprétation ne cesse de se développer, et ce, malgré la récession économique mondiale et un certain ralentissement de la croissance en 2010.

Aux États-Unis, une pluralité linguistique de plus en plus poussée ne pourra se solder que par une demande accrue de prestations de traduction. Par ailleurs, le forum *About Translation* – forum consacré à la traduction professionnelle – cite un article publié en 2006 par le *New York Times* mettant en avant l'importance de la croissance constatée dans le secteur de la traduction et de l'interprétation. L'article prévoyait une hausse de 20 % du nombre des traducteurs et interprètes entre 2004 et 2014 d'après les chiffres de l'Institut fédéral des statistiques aux États-Unis.

(1) Common Sense Advisory, 2010.



Illustration : Marlène Junius, <http://alotoftralala.over-blog.com>

Depuis l'ouverture de l'Espagne vers l'extérieur en 2010, les exportations ont connu un bond de 17,4 %, selon les données publiées par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce, le pays figurant en 2011 – selon les prévisions de l'OCDE, reprises dans l'étude de l'Institut des études économiques (IEE) – parmi ceux dont les exportations ont le plus fortement augmenté à travers le monde. De surcroît, l'OCDE place l'Espagne à la cinquième place en termes de croissance du commerce extérieur, en tablant sur une hausse de 9,9 % des exportations de biens et services en 2011.

L'ouverture des marchés et l'internationalisation provoquent une hausse de la demande de traductions de la part de nombreux organismes et entreprises. Selon une étude réalisée par l'Asociación Española de Empresas de Traducción (ACT) sur le marché de la traduction en Espagne, la croissance annuelle moyenne dans le secteur s'élevait à 6 % en 2004⁽²⁾.

Comme le souligne un article publié dans *Mercado de Trabajo*⁽³⁾, les perspectives du marché de la traduction en Espagne sont très encourageantes (le secteur connaissant des taux de

(2) ACT, 2004.

(3) *Mercado de Trabajo*, 2007.

croissance annuelle dans la fourchette de 6 à 8 %), la suppression de barrières linguistiques représentant l'une des étapes clés pour toute entreprise souhaitant consolider son développement international. Selon Mme Celia Rico, professeure de traduction à l'Universidad Europea de Madrid, dans un article portant sur les PME et entreprises assimilées publié sur le portail de Microsoft⁽⁴⁾, un pourcentage non négligeable d'entreprises perdrait des marchés à l'exportation faute de compétences linguistiques et culturelles, entraînant ainsi des manques à gagner d'une valeur parfois supérieure au million d'euros.

Qui dit globalisation, dit grands besoins en matière de traduction économique et financière

Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, où les distances dans le temps et dans l'espace ne cessent de décroître, les besoins des entreprises dépassent, eux aussi, les frontières. Prenons, par exemple, l'exportation de biens et de services d'un pays à l'autre ou alors les innombrables flux économiques et financiers qui existent de nos jours entre entreprises, pays ou organisations internationales. Ces opérations commerciales et cette ouverture des sociétés sur le monde multiplient les besoins en matière de traduction économique et financière, ce qui en fait l'une des spécialités les plus demandées sur le marché et explique l'essor des débouchés pour les traducteurs exerçant leur métier dans ce domaine. La plupart du temps, les entreprises à vocation internationale externalisent la traduction de leurs gros volumes documentaires.

La crise financière ou comment coordonner les restrictions budgétaires en matière de traduction avec la nécessité de traductions économiques et financières de qualité

Depuis 2007, le monde traverse une crise financière d'ampleur internationale qui a commencé par la vente des titres *subprime* baptisés « valeurs poubelles » aux États-Unis. Suivie par la faillite, quelques mois plus tard, de Lehman Brothers, quatrième banque d'investissement aux États-Unis, cette crise s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui avec celle de la dette souveraine en Europe. À l'instar des autres pays européens, l'Espagne présente un taux de croissance économique très faible. Tant il est vrai qu'en période de crise, les entreprises ont tendance à mettre en place des limitations budgétaires en matière de traduction, il va néanmoins sans dire que, dans le cas d'enjeux financiers importants – par exemple, lors d'opérations économiques et financières – il est indispensable de faire appel à des traducteurs indépendants de qualité pour surmonter les barrières linguistiques capables de faire échouer les transactions en question. S'adressant aux étudiants lors d'un séminaire sur le marché professionnel de la

(4) Microsoft, 2011.

traduction économique et financière organisé par l'auteur de cet article à l'Universidad Autonoma de Madrid, Javier Gil⁽⁵⁾ a souligné l'importance des traducteurs économiques et financiers : « Quand il y va de son argent, tout le monde veut examiner le texte dans le détail et ceci dans sa langue maternelle. »

Le marché de la traduction : un marché désorganisé, non réglementé et concurrentiel

Dans son rapport sur le marché de la traduction professionnelle en Europe, l'EUATC⁽⁶⁾ relève que la traduction est l'un des marchés les plus fragmentés qui soient. Fortement marqué par la concurrence, il est peu structuré et totalement désuni. Comme le signale cette association, même si les traducteurs indépendants et les agences de traduction partagent certains intérêts communs, il n'existe aucune communication entre eux, ce qui donne au secteur une image très négative. De plus, tous ceux qui connaissent tant soit peu le marché de la traduction savent qu'il est dépourvu de tout cadre réglementaire. La profession est ouverte à toutes et à tous, n'importe qui peut y accéder : pour exercer le métier de traducteur, il suffit d'être équipé d'un ordinateur et d'un petit espace de travail (la grande majorité des traducteurs indépendants travaillant chez eux).

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que l'offre en matière de traduction est bien supérieure à la demande. Nous entendons par offre celle constituée aussi bien par les agences de traduction et les traducteurs indépendants que par les services de traduction des multi-nationales ou des organismes publics. Selon l'EUATC⁽⁷⁾, les agences de traduction représentent 20 % du marché et les traducteurs indépendants 80 %. En Espagne, de nombreuses universités proposent actuellement des cursus en traduction et interprétation. Le nombre de traducteurs se lançant sur le marché du travail ne cesse donc de s'accroître d'année en année. À cela, il faut ajouter le grand nombre de diplômés en langues ou encore en droit, en économie ou en gestion d'entreprises, entre autres, qui exercent notre métier. Et dans le cas précis de l'espagnol, l'offre de traducteurs est encore bien supérieure si l'on tient compte des nombreux pays hispanophones.

Conséquence de cet excédent de traducteurs professionnels : la multiplication des agences de traduction (dont le nombre a considérablement augmenté ces dernières années) et des traducteurs indépendants qui, pour attirer le client, pratiquent des tarifs très bas et créent ainsi une concurrence déloyale sur le web. Sans compter les nombreux jeunes diplômés qui cassent les prix afin de se tailler une place sur le marché. Comme le signalent plusieurs auteurs

(5) Directeur de l'entreprise Equality Financial Translations.

(6) EUATC, 2005.

(7) EUATC, 2005.

dans une étude réalisée sur les débouchés professionnels dans la traduction médicale⁽⁸⁾, l'écart entre les prix pratiqués dans le monde hispanophone et ceux pratiqués dans l'ensemble de l'Europe ou aux États-Unis est scandaleux. D'ailleurs, on pourrait tirer la même conclusion pour le secteur économique et financier. En Espagne, les particuliers et les entreprises publiques ou privées demandeurs de services de traduction à des tarifs réduits ne manquent pas.

Parallèlement, certaines agences de traduction, qui jouent le rôle d'intermédiaire sur le marché et qui exploitent cette position pour sauvegarder leur compétitivité aux dépens du traducteur indépendant, proposent à ce dernier des tarifs de misère, sachant qu'elles trouveront toujours preneur. Force est d'ailleurs de constater que la législation sur la défense de la concurrence ne comporte aucune règle établie sur les conditions de travail et les tarifs convenus entre les professionnels du secteur et les clients. L'offre étant supérieure à la demande, le client se retrouve parfois avec un produit final qui ne correspond pas forcément à ses attentes ou bien avec une traduction de qualité médiocre. Malheureusement, c'est souvent le critère du prix qui l'emporte sur celui de la qualité. De plus, la crise économique actuelle déjà citée pousse bon nombre de traducteurs à baisser leurs tarifs dans l'espoir de rester concurrentiels et de continuer à s'attirer des clients. Bien sûr, la plupart des associations du secteur dénoncent ces pratiques, cette tendance à « tirer les prix vers le bas », à « casser le marché », en insistant sur la nécessité de respecter des prix plancher en matière de prestation de services de traduction.

L'EUATC⁽⁹⁾ signale, en outre, que la traduction – considérée comme une dépense ou un bien de consommation et non comme un investissement – renvoie une image plutôt négative. De même, l'expérience nous montre la totale méconnaissance de la difficulté et de la complexité du travail de traducteur. Arevalillo Duval⁽¹⁰⁾ constate aussi l'existence d'une grande ignorance de la traduction et de ses processus chez les autres professionnels. Tout au long de ma carrière, j'ai pu constater qu'en Espagne, nombreux sont ceux qui croient que la seule connaissance de deux langues peut faire d'eux un traducteur. Forts de cette conviction, certains clients s'attendent à ce que le travail soit exécuté dans des délais très serrés et à moindre coût, quelles que soient la nature et la complexité du texte. La rapidité, surtout dans le milieu des affaires, joue un rôle primordial dans le choix d'un prestataire de services de traduction. Malheureusement, au cours de ma carrière, j'ai souvent été sollicitée par des agences ou par des particuliers pour traduire des documents économiques et financiers volumineux d'un niveau de difficulté élevé sous un délai de 24 à 48 heures. Autre exemple vécu, relatif cette fois aux traductions économiques et financières assermentées : le client envoie un texte traduit par ses propres soins ou par une autre personne ayant quelques connaissances de la langue source dans l'espoir d'en obtenir rapidement une version assermentée. Le texte étant déjà traduit, il suffit aux yeux du client d'y « apposer le cachet officiel »...

(8) Mayor Serrano, Arevalillo, Castro Roig, De Miguel y Turrión, 2004.

(9) EUATC, 2005.

(10) Arevalillo Duval, 2006b.

Face à ce tableau – secteur non réglementé, offre excessive et fragmentée, méconnaissance des difficultés du métier, baisse des prix et concurrence déloyale –, la norme européenne de qualité EN 15038 (UNE-EN 15038 dans sa version espagnole officielle) approuvée à l'initiative de l'EUATC prévoit, jusqu'à nouvel ordre, une standardisation en matière de services de traduction. Cette norme vise à définir les critères de qualité attendus de la part des prestataires de services de traduction. À cette fin, elle prévoit (§ 5.2) la révision de la traduction par le traducteur lui-même, ainsi que par un tiers (réviseur) et par un autre professionnel (spécialiste du sujet). Il va sans dire que cette norme ne pourra jamais régler tous les maux du secteur, mais elle a le mérite d'établir des lignes directrices et de fournir un cadre de référence pour l'exercice de notre profession.

Le marché de la traduction économique et financier : un marché hétérogène et dynamique, mais enrichissant pour le traducteur

Si nous partons du constat déjà posé que le marché de la traduction est un marché compétitif, nous devons alors nous demander quelles sont les particularités de la traduction de textes économiques et financiers qui en font un domaine moins concurrencé que d'autres. Pourquoi le nombre de traducteurs qui se positionnent sur ce créneau est-il moins important et pourquoi ce type de traduction s'avère-t-il plus rentable ?

Tout d'abord, le marché professionnel de la traduction économique et financière est hétérogène et dynamique. Cette hétérogénéité s'explique non seulement par le grand nombre de clients susceptibles de commander des traductions dans ce domaine, mais aussi par leur diversité (agences de traduction, entreprises de conseil, banques commerciales ou d'investissement, institutions financières, cabinets d'avocats à dimension internationale, organismes publics, particuliers, etc.). Chacun d'entre eux exerçant des métiers très variés, leurs besoins en matière de traduction diffèrent de l'un à l'autre. Des années d'expérience nous permettent d'affirmer qu'un traducteur économique et financier ne reçoit jamais deux commandes identiques. En effet, même si, au départ, certains textes sources peuvent paraître similaires, les clients demandeurs sont différents – chacun ayant une structure et un modèle organisationnel propres – ce qui conditionne fortement le produit fini offert par le professionnel. Par exemple, dans le secteur privé, en fonction de la structure et de l'organisation de chaque entreprise, les demandes de traductions économiques et financières émanent aussi bien des services de communication, de conseil juridique, de relations investisseurs que des secrétariats de conseillers délégués, de présidents ou de services commerciaux. N'oublions pas qu'un grand nombre de décisions relatives à la traduction – par exemple, les choix terminologiques – dépendent du client. En outre, parmi les autres facteurs qui influencent la qualité de la traduction, citons le format du document, les outils informatiques exigés par le client, la lisibilité ou la clarté du texte source, les tarifs proposés ou le délai exigé. Les connaissances pratiques et l'expérience professionnelle du traducteur peuvent s'avérer une aide précieuse lorsqu'il doit

faire face aux flots d'exigences imposées par le client. Sans compter que ce dernier n'est pas forcément le destinataire de la traduction ! Bien souvent, le traducteur ignore à qui se destine le texte cible qu'il est en train d'élaborer, ce qui rend ses choix encore plus délicats.

Si le cœur de métier de chaque client est très varié et très hétérogène, le travail du traducteur – bien que difficile – s'en trouve d'autant plus passionnant et enrichissant. Afin de mieux comprendre le discours de son client ainsi que la terminologie et la phraséologie employées, le traducteur doit connaître, dans ses grandes lignes, la nature de l'activité de l'entreprise pour laquelle il traduit. Compte tenu de la diversité et du nombre de demandeurs de traduction dans le secteur économique et financier – sans oublier le nombre de situations nécessitant l'intervention d'un traducteur – on peut affirmer que le traducteur ayant pour spécialité cette discipline touche nécessairement à différents sous-domaines, qu'il doit être prêt à se documenter sur les entreprises pour lesquelles il traduit et qu'il doit savoir se conformer à leurs différentes exigences ou à leurs différents besoins dans chaque cas de figure.

L'hétérogénéité de son travail – grande source d'enrichissement pour lui en tant que traducteur économique et financier – lui permet d'échapper à la monotonie. Il suffit de lire les rubriques *Économie et Finance* des journaux nationaux et internationaux pour se rendre compte du dynamisme du monde économique et – surtout – financier d'aujourd'hui, le secteur est constamment en mouvement et en ébullition perpétuelle. Du jour au lendemain, des entreprises se retrouvent en cessation de paiement, fusionnent, sont rachetées, disparaissent, les banques et les États font faillite, l'euro est menacé. Nous traversons une nouvelle époque, une période de turbulence où les changements se suivent et se chevauchent. C'est pourquoi le traducteur doit faire preuve de professionnalisme, de flexibilité et de polyvalence, être capable de s'adapter aux évolutions économiques et financières, rester au courant des nouveautés terminologiques – conséquences de ces évolutions – et pouvoir assimiler les innovations technologiques, c'est-à-dire les outils de traduction (logiciels de gestion terminologique, mémoires de traduction, traduction assistée) et les ressources documentaires lui permettant de combler les lacunes thématiques, conceptuelles et terminologiques qui le guettent dans son travail.

La traduction économique et financière, une tâche complexe et difficile : un défi pour le traducteur indépendant

Autre caractéristique du marché de la traduction économique et financière : sa grande complexité et les énormes difficultés intrinsèques de la tâche. Cette complexité explique également la relative faiblesse de la concurrence sur ce créneau et la supériorité des tarifs qui s'y pratiquent. Elle découle à mes yeux :

– de la complexité même du monde actuel, du grand nombre d'interrelations existant entre les pays et des multiples flux commerciaux entre les multinationales, celles-ci étant devenues des acteurs sociaux de premier plan.

- de l'étendue des connaissances que demande la traduction de textes économiques et financiers. Comme de précédentes études l'ont démontré, dans de nombreux documents professionnels du monde des affaires, la frontière entre les différents vocabulaires spécialisés est assez floue. Les textes dans lesquels le jargon juridique cohabite avec le langage économique et financier sont légion. Quelques exemples : plans d'options pour actions, conventions entre actionnaires, contrat d'achat-vente d'actions, actes et ordres du jour d'organes d'entreprise, etc. Ce constat entraîne une plus grande exigence de formation pour le traducteur. S'il est impossible pour le traducteur de dominer tous les thèmes susceptibles de figurer dans les textes, il devra néanmoins effectuer des recherches documentaires approfondies pour acquérir les connaissances techniques de base et comprendre les différents termes et expressions qu'il risque de trouver dans le texte source, s'il veut être en mesure de faire les meilleurs choix terminologiques.
- des délais serrés imposés par les clients dans cette spécialité (la majorité des besoins des entreprises sont urgents) et de la difficulté pour les traducteurs d'offrir un service de qualité en un laps de temps aussi réduit. C'est pourquoi le traducteur professionnel doit être en mesure de déterminer s'il est capable – ou non – de respecter le délai exigé. De prime abord, calculer un délai peut paraître d'une simplicité enfantine. Néanmoins, il n'est pas toujours évident d'étudier, dans les quelques minutes que lui laisse parfois le client, plusieurs variables, tels que la nature de l'entreprise et de ses activités, le type de texte et sa difficulté, les outils informatiques imposés par le client, ses exigences terminologiques, etc. Si le traducteur ne maîtrise pas comme il se doit le sous-domaine de spécialité du texte ou si ces différentes variables risquent de compliquer ou rendre impossible le respect des délais impartis, il est préférable de refuser la commande. Ainsi, le professionnel ne ternira pas sa réputation et pourra plus facilement gagner la confiance de son client. Les délais impartis impliquent que le traducteur doit être capable de travailler efficacement sous pression (le traducteur salarié bénéficie souvent de plages temporelles un peu plus larges que son homologue indépendant, qui doit savoir bien s'organiser pour se conformer aux délais).

Comme le signale Ricard Lozano dans son *Vademécum del traductor*, un traducteur digne de ce nom se doit de maximiser sa rentabilité, la productivité étant d'une importance primordiale à cet égard. Il faut donc identifier tous les éléments favorisant la productivité pour jeter les bases d'une véritable rentabilité. À ce sujet, l'association ASETRAD (Asociación Española de Traductores Correctores e Intérpretes) dispose d'un outil appelé CalPro grâce auquel les traducteurs – considérés comme des microentreprises – peuvent vérifier combien ils gagnent, combien ils devraient gagner et estimer le nombre d'heures qu'ils devraient travailler afin d'atteindre leurs objectifs.

Cette complexité inhérente à la traduction économique et financière place les professionnels, pour qui formation permanente et travail doivent aller de pair, face à leurs responsabilités en matière de formation continue. Ils doivent se former sans arrêt, c'est-à-dire tout au long de leur

carrière, pour pouvoir proposer une offre de qualité et se distinguer de leurs concurrents directs. Leur spécialité leur permettra d'offrir une valeur ajoutée. De plus, la formation doit être vaste et multidisciplinaire, tout en englobant les différents aspects du métier. Le professionnel doit se former par rapport aux activités de chacun de ses clients, à la terminologie relative aux différents domaines liés à cette spécialité, aux outils informatiques ainsi qu'aux différents aspects de l'activité professionnelle, et ce, par le biais d'expériences en entreprise, par la participation à des cours de troisième cycle ou par l'autoformation, etc. Avec de tels bagages, le traducteur professionnel pourra offrir des services de qualité et imposer des tarifs plus élevés. Pour nous, le traducteur doit se fixer l'objectif de poursuivre son évolution – professionnellement parlant –, en vue de satisfaire ses clients et d'être reconnu pour son travail, tant d'un point de vue personnel que professionnel.

En ce qui concerne la formation des jeunes diplômés, il faut savoir qu'en Espagne l'offre de cours de troisième cycle dans le domaine de la traduction économique et financière est de très faible envergure. À l'heure actuelle, les programmes de traduction juridique de certaines universités (plus nombreux que les programmes de traduction économique et financière, ces derniers pouvant se compter sur les doigts d'une main) ne proposent pas de cours dans cette discipline ou, le cas échéant, les matières proposées se limitent souvent à la traduction dans le domaine commercial et bancaire. Il paraît donc essentiel de mettre en place des programmes de formation spécialisés en traduction économique et juridique ou en traduction économique et financière.

Le marché de la traduction économique et financière est donc très exigeant et – répétons-le – le traducteur doit faire preuve de connaissances thématiques ou encyclopédiques (non seulement dans le domaine économique et financier, mais aussi dans les différentes disciplines afférentes à ce type de textes), de compétences documentaires lui permettant d'élargir le champ de ses connaissances, d'une certaine maîtrise des outils informatiques – source de compétitivité et d'efficacité en cas de délais réduits – ainsi que des compétences professionnelles intrinsèques à son métier. Concernant ces dernières, on se limitera au cas du traducteur indépendant, car il s'agit du mode d'exercice le plus répandu sur le marché. Quelles sont donc les qualités dont doit disposer le traducteur indépendant dans les domaines économique et financier ? Elles pourraient se résumer comme suit :

- le traducteur doit savoir s'organiser afin de bien gérer son temps, cet aspect étant d'autant plus important dans le monde des affaires ;
- le traducteur doit savoir élaborer une stratégie de marketing. Avant même de s'installer à son compte, il doit définir les services qu'il souhaite offrir, les types de clients avec lesquels il a envie de travailler et les tarifs qu'il compte appliquer. Ensuite, il doit connaître les critères utilisés par les clients dans leur choix de prestataire, le budget qu'ils y consacrent, leurs besoins et comment les satisfaire, leurs secteurs d'activité, leur zone d'implantation

géographique. Une fois que le traducteur a bien ciblé ses prospects, il doit mettre en application sa stratégie marketing et publicitaire afin de se constituer un bon portefeuille clients. Il doit donc soigner sa visibilité sur le marché et bien préparer le terrain, en faisant, par exemple, appel à des méthodes traditionnelles – bouche à oreille, remise de cartes de visite, inscription dans les annuaires téléphoniques sous les rubriques « traduction » – ou à des méthodes plus technologiques telles que l'Internet via les divers forums, portails, moteurs de recherche, réseaux sociaux, etc. Il est donc fortement recommandé au traducteur de disposer d'une page web professionnelle (l'une des méthodes de promotion les plus efficaces, car cela revient à laisser ouvert son bureau 24h/24, 7j/7, 365 jours par an⁽¹¹⁾) avec son propre nom de domaine. Si le traducteur envoie son CV à des prospects, ce dernier doit être structuré, bien rédigé et, évidemment, centré sur son expérience dans le domaine de la traduction. Il est également très important pour le traducteur d'assister à des congrès, à des séminaires, à des cours de formation ainsi qu'à toute autre activité en rapport avec la profession, tant pour se former que pour nouer des contacts professionnels ;

- le traducteur doit faire preuve d'aptitudes commerciales qui lui permettront de se forger une clientèle. Cet aspect est fortement lié à la stratégie marketing esquissée ci-dessus. Il ne faut pas oublier que le traducteur – au-delà de traduire – doit vendre son produit. Au début de son activité professionnelle, comme tout commercial, le traducteur doit persévérer et s'armer de patience avant de voir ses efforts porter leurs fruits. De même, le professionnel de la traduction qui présente ses services à un prospect doit promettre une offre de qualité et proposer une certaine valeur ajoutée qui le distingue de ses concurrents ;
- le traducteur doit savoir gérer, organiser et planifier convenablement son travail, tenir sa comptabilité (seul ou à l'aide d'un cabinet), connaître ses obligations fiscales (calcul de la TVA, des frais déductibles dans le cadre de son activité professionnelle, appels à un conseiller spécialisé, etc.), gérer ses paiements pour éviter les impayés, réclamer les paiements en attente, mettre à jour et archiver les dossiers clients, les bons de commande, les textes cibles, les mémoires de traduction, les glossaires et toutes les autres sources documentaires ;
- le traducteur doit offrir un service de qualité à son client, en d'autres termes apporter les solutions que ce dernier recherche. Et le traducteur économique et commercial doit être capable de s'exécuter rapidement. Il doit aussi sans cesse s'efforcer d'améliorer la qualité de ses services en se formant, en corrigeant ses propres erreurs et en travaillant en équipe avec des collègues plus expérimentés capables de réviser ses traductions, etc. Soulignons encore une fois combien il est important que le professionnel sache qu'il ne doit pas offrir des services de traduction dans un domaine qu'il ne maîtrise pas. Il vaut mieux refuser un

(11) Selon Ricard Lozano, dans son *Vademécum del Traductor*.

travail que livrer une mauvaise traduction. Pour ce qui est de la qualité, force est de constater qu'en Espagne la norme de qualité UNE-EN 15038 (2006) est axée sur la qualité du processus de traduction dans son ensemble, et non sur le produit fini à lui seul ;

- le traducteur doit être à l'écoute du client, l'épauler et lui assurer un service après-vente en cas de problème ou dans l'éventualité d'une erreur de traduction, le but étant d'accompagner et de fidéliser le client ;
- tout comme ses collègues avec lesquels il peut être amené à travailler, le traducteur doit rester motivé, préalable essentiel à son épanouissement professionnel ;
- le traducteur doit être conscient des avantages du travail non salarié, c'est-à-dire l'autonomie, l'indépendance, la flexibilité des horaires et du choix du lieu de résidence par rapport aux inconvénients liés à un flux de travail irrégulier (périodes d'activité intenses et périodes d'inactivité), à l'instabilité des revenus, à un certain isolement dans le travail, etc. ;
- le traducteur doit appartenir à une association. Cet aspect revêt une importance particulière à mes yeux, car, en Espagne, il n'existe pas de Collège officiel de traducteurs et interprètes. Le seul corporatisme est donc celui des associations professionnelles qui offrent une protection et proposent des conseils auprès des traducteurs et des interprètes. Les associations espagnoles comptent davantage de traducteurs indépendants que de traducteurs salariés parmi leurs membres.

Comme il ressort clairement d'une table ronde sur le phénomène associatif dans le secteur de la traduction organisée par l'auteure du présent article à l'Universidad Autónoma de Madrid pour présenter la nouvelle entité VÉRTICE⁽¹²⁾, événement qui a réuni des représentants d'ASETRAD, d'ACETT (Sección Autónoma de Traductores de Libros de la Asociación Colegial de Escritores de España) et d'UNICO (Unión de Correctores de España), l'appartenance à une association permet avant tout d'être au courant d'informations relatives à la profession, et offre de nombreux autres avantages tels que la solidarité, l'aide et les conseils face à certains problèmes déontologiques ou professionnels, différentes formations, bourses de travail, publicité via le réseau, contacts avec des collègues. La table ronde a également été l'occasion de constater que le secteur de la traduction est l'un des plus solidaires qui soient. Par exemple, il est assez fréquent qu'un traducteur bénéficie du soutien de collègues plus expérimentés qui travaillent dans le même domaine, une telle solidarité entre collègues étant fondamentale en cas de délais réduits associés à une surcharge de travail.

Si nous faisons le bilan de notre parcours professionnel, l'augmentation de notre clientèle et l'approfondissement de nos connaissances (notamment par le biais des commentaires reçus

(12) Entité appelée à rassembler de nombreuses associations professionnelles du secteur.

sur nos travaux) tiennent davantage à nos relations avec nos confrères qu'aux relations entretenues avec des clients directs ou des agences de traduction. Notre profession manque encore de maturité et de reconnaissance, c'est pourquoi l'entraide et le travail d'équipe sont si essentiels.

Conclusions

L'examen de différentes études nationales et internationales sur les perspectives d'avenir du secteur de la traduction permet de conclure qu'il s'agit d'un secteur en croissance. Avec la globalisation et l'internationalisation des entreprises, le recours à la sous-traitance s'impose, plus que jamais, en matière de traduction. Certes, la crise économique mondiale a provoqué quelques restrictions budgétaires, mais l'importance des enjeux financiers oblige les clients à rechercher, avant tout, des traductions de qualité. Le marché de la traduction – marché ouvert non régulé et accessible à tous – est l'un des plus fragmentés qui existe. Il se caractérise par une offre atomisée et supérieure à la demande. En revanche, sur le marché de la traduction économique et financière, la concurrence se fait un peu moins féroce. Et l'offre proposée par les traducteurs étant plus restreinte, les tarifs appliqués sont légèrement plus élevés que dans d'autres domaines. Ce phénomène s'explique, d'une part, par une spécialisation plus poussée requise par le traducteur, et, d'autre part, par la complexité et la nature des défis à relever.

Dans cet article, nous avons pu passer en revue certaines particularités du marché de la traduction économique et financière : son hétérogénéité, son dynamisme, son caractère changeant, la difficulté et la complexité de la tâche du traducteur, etc. Les difficultés rencontrées par le traducteur s'expliquent, entre autres, par la diversité des clients et de leurs besoins – auxquels le traducteur doit sans cesse s'adapter –, par la complexité du monde économique actuel, ainsi que par la brièveté des délais impartis.

Sur ce marché exigeant, le traducteur indépendant doit réunir des compétences et des connaissances techniques, documentaires et terminologiques propres à ce vaste domaine de spécialisation. De surcroît, s'il veut obtenir une véritable reconnaissance personnelle et professionnelle, il devra bien maîtriser les outils informatiques de son métier et posséder certaines aptitudes professionnelles.

veronica.roman@uam.es

Article traduit de l'espagnol par Aurélie Barbe.



Illustration : Marlène Junius, <http://alotofralala.over-blog.com>

Bibliographie

ACT, (2005). *Estudio de situación del mercado español de servicios profesionales de traducción* (2004).

AENOR, (2006). *Norma Española UNE-EN 15038 Servicios de Traducción. Requisitos para la prestación del servicio*. Madrid: AENOR.

AREVALILLO DOVAL, J.J, (2004). « A propósito de la norma europea de calidad para los servicios de traducción ». *El español, lengua de traducción II Congreso Internacional Toledo*. Consultable à l'adresse : <http://www.esletra.org/Toledo/html/contribuciones/arevalillo.htm> [consulté en janvier 2007].

AREVALILLO DOVAL, J.J, (2006a). « La norma europea de calidad para servicios de traducción EN-15038: por fin una realidad », *Panacea@* n.º 20. Consultable à l'adresse : <http://www.medtrad.org/panacea> [consulté en septembre 2011].

AREVALILLO DOVAL, J.J, (2006b). « Visión general de la normalización en el sector de la traducción ». *Punto y coma (Boletín de los traductores españoles de las instituciones de la Unión*

Europea, n° 100. Consultable à l'adresse : http://ec.europa.eu/translation/bulletins/puntoy-coma/100/pyc1005_es.htm [consulté en mai 2010].

COMMON SENSE ADVISORY, INC., (2010). *Language Services Market 2010*. Consultable à l'adresse : <http://www.commonseadvisory.com> [consulté en octobre 2011].

EUATC (European Union of Associations of Translation Companies), (2005). *The European Translation Industry: Facing the Future*.

HAGER, A.,(2008). « The translation market in ten years' time – a forecast ». Consultable à l'adresse : <http://www.tcworld.info/tcworld/translation-and-localization/article/the-translation-market-in-ten-years-time-a-forecast/> [consulté en septembre 2011].

LOZANO, R., *Vademecum del traductor*. Página web del traductor autónomo Ricard Lozano. Consultable à l'adresse : <http://www.rlozano.com/> [consulté en novembre 2007].

MAYOR SERRANO, AREVALILLO, CASTRO ROIG, DE MIGUEL y TURRIÓN, (2004). « Salidas profesionales del traductor médico ». Consultable à l'adresse : www.medtrad.org/panacea.htm Panacea. Volumen V n° 16. [consulté en juin 2005].

MICROSOFT PYMES Y AUTÓNOMOS. *Traducir para exportar*. Consultable à l'adresse : <http://www.microsoft.com/business/es-es/Content/Paginas/article.aspx?cbcid=224>. [consulté en novembre 2011].

Articles de presse et sites web intéressants sur Internet

ACT, www.act.es

AENOR, www.aenor.es

ASETRAD, <http://www.asetrad.org/>

CEN, www.cenorm.be

El País, http://www.elpais.com/articulo/economia/global/exportaciones/rescate/Espana/elpepueconeg/20110227elpnegeco_1/Tes

El Plural, <http://www.elplural.com/economia/el-crecimiento-de-las-exportaciones-coloca-a-espana-en-el-quinto-puesto-del-ranking-mundial/>

EUATC, www.euatc.org

Mercado de trabajo, « intérpretes de la palabra » del 16 al 22 de noviembre de 2007. www2.uah.es/traduccion/novedades/EspecialTraduccion.pdf. [consulté en octobre 2011]

New York Times,

<http://www.nytimes.com/2006/04/30/nyregion/30homefront.html?ex=1304049600&en=5ced97b426f03864&ei=5090&partner=rssuserland&emc=rss>

UNICO, <http://www.uniondecorrectores.org/>

VÉRTICE, <http://asocesp.blogspot.com>

Verónica Román est diplômée en droit de l'Université de Valladolid (1994) et en traduction et interprétation du CES Felipe II de Aranjuez (Universidad Complutense de Madrid, 2004). Elle est traductrice-interprète assermentée pour la langue anglaise par le ministère des Affaires étrangères en Espagne et a soutenu une thèse de doctorat en traduction et interprétation auprès de l'Université de Málaga. Elle se consacre à la traduction professionnelle depuis 1996. Après avoir fait ses premières armes en tant que traductrice-interprète salariée dans différentes multinationales, elle a été associée de l'entreprise Traducciones.com. Verónica Román est actuellement à son compte en tant que traductrice indépendante assermentée (anglais-espagnol) et correctrice de textes juridiques et économiques, activité qu'elle partage avec l'enseignement de la traduction en France (ISIT) et en Espagne (Université de Castilla-La Mancha, Université autonome de Madrid).



Bernard Simeone. Traducteur de Luzi, Caproni et Sereni en France. Antonino Velez

Sophie Guermès

RÉFÉRENCE

Bernard Simeone. Traducteur de Luzi, Caproni et Sereni en France (Palermo, Herbita editrice, 2012, 16,50 € – en vente sur Internet)

- 1 Dans ce volume, Antonino Velez s'attache à retracer le travail de traducteur de Bernard Simeone, en choisissant de se focaliser sur la traduction de trois écrivains italiens majeurs, qui partageaient avec Bernard Simeone la particularité d'être à la fois poètes et eux-mêmes traducteurs : Mario Luzi, Giorgio Caproni, et Vittorio Sereni.
- 2 Ces trois poètes font partie de ce qu'on a coutume d'appeler la « troisième génération », génération qui a succédé à celle d'Ungaretti, Saba, et Montale. Caproni et Sereni ont aussi en commun d'avoir traduit René Char (Caproni, une sélection de poèmes et de proses, en 1962, Sereni, *Feuillets d'Hypnos* en 1968, *Retour amont et autres poèmes* en 1974). C'est justement un extrait de *Feuillets d'Hypnos*, « Épouse et n'épouse pas ta maison », que Bernard Simeone avait placé en épigraphe d'*Acqua fondata*, publié en 1997¹.
- 3 Bernard Simeone, qui a souvent traduit des poètes vivants (certains appartenant à sa propre génération), a connu Luzi, Caproni et Sereni, comme beaucoup d'autres, qu'il évoque notamment dans *Acqua fondata* (Attilio Bertolucci par exemple, autre représentant de cette « troisième génération », et qui avait choisi, comme Giorgio Caproni, de vivre à Rome dans le quartier Monteverde).
- 4 Si A. Velez a choisi Luzi, Caproni et Sereni, c'est qu'il juge – et il le montre en développant plusieurs exemples – qu'une « lecture attentive des vers » de B. Simeone « met en évidence l'influence » de ces trois poètes qu'il a traduits parmi beaucoup d'autres. « Cet

apport ne peut être réduit à de purs aspects rythmiques ou stylistiques, mais contient une vision globale et commune de la vie et de l'art. » (p. 42) B. Simeone partageait notamment avec Mario Luzi la conception de la poésie comme « éternel exercice d'approfondissement ».

- 5 Dans la première partie de son livre, A. Velez retrace l'itinéraire de traducteur de B. Simeone, marqué par l'abondance de la production autant que par l'exigence, dans le choix des auteurs et des textes comme dans le choix des mots. La traduction était pour B. Simeone un engagement existentiel : « Pour que je traduise », écrivait-il en 1987, « il faut que le poème en italien m'habite, m'obsède. » (cité p. 23). Et l'on est frappé par la justesse de l'exercice (A. Velez en donne de nombreux exemples, concernant les trois poètes qu'il a choisi de privilégier) en même temps que par le « travail immense accompli dans un laps de temps relativement court » (p. 20). Travail dont la très longue, sans doute exhaustive bibliographie de fin de volume, permet en effet de mesurer l'ampleur.
- 6 En ouverture, A. Velez rappelle un souvenir qui lui est particulièrement cher, qu'il évoque au présent – et ce choix temporel suffit à exprimer la résonance intacte de ce moment, par delà le passage des années, et le deuil – : c'est celui d'un jour de novembre 1984, où B. Simeone et A. Velez sont réunis dans le bureau de Mario Luzi, à Florence. B. Simeone est alors un jeune traducteur – il commencera un an plus tard une collaboration fructueuse avec Philippe Renard, qui les mènera à fonder en 1987 la collection « Terra d'altri » aux éditions Verdier –, mais il est aussi l'auteur d'un premier roman, *Figures de silence*, publié à Lyon l'année précédente, et d'un récit, *Courir à nouveau*, qui vient alors de paraître ; quant à A. Velez, il est étudiant à l'école d'interprètes de Trieste, mais déjà admiratif de l'écriture de B. Simeone (qu'il a rencontré à Villeurbanne en février 1984) puisqu'il a décidé de préparer une thèse sur *Figures de silence* ; il est également passionné de traduction. Il traduira d'ailleurs *Cavatine* quelques années plus tard. Un peu plus loin (p. 39), A. Velez rapporte qu'après avoir lu *Figures de silence*, Philippe Renard signala à B. Simeone les « crete » (crete senesi) décrites dans ses poèmes, et que Simeone avait lui-même évoquées dans son premier roman².
- 7 À cette époque, comme il le rappelle, la poésie italienne contemporaine commence à peine à passer les frontières : on la traduit depuis peu, et c'est Antoine Fongaro qui a été le premier à diffuser en France l'œuvre de Luzi, suivi en 1976 par Philippe Jaccottet. C'est à partir des années 80 que les traductions se multiplient, et, pour continuer à prendre l'exemple de Luzi, celui-ci devient en France, à partir de 1985, le plus lu des poètes italiens de sa génération, grâce à la traduction publiée chez Flammarion par Bernard Simeone et Philippe Renard, de trois recueils (*Dal fondo delle campagne, Nel magma, Su fondamenti invisibili*) regroupés en français sous le titre *L'Incessante Origine*.
- 8 Donc, avant d'étudier le travail de traduction accompli sur les poèmes de Luzi, Caproni et Sereni, A. Velez retrace le contexte dans lequel est arrivé B. Simeone en tant que traducteur. Il évoque aussi longuement sa façon de travailler : en collaboration avec Philippe Renard, travail à la fois « bicéphale » et solitaire ; attachement à la présence du texte original en regard ; système de « compensations contiguës » (p. 81) rendues possibles par la proximité des deux langues, italien et français ; et traduction inséparable d'une réflexion sur cet acte. Toute l'œuvre de B. Simeone, qu'on ne peut pas dissocier, étant toujours création, témoigne d'un souci de compréhension toujours plus profonde, qui trouvera sans doute son « point de vérité », pour employer une expression de l'écrivain, dans *Cavatine*. Traduire, pour B. Simeone, c'était « accueillir », s'oublier soi-même pour laisser place à l'autre. « Il faut », écrivait Simeone en 1992, « mourir un peu à

soi-même et à son écriture (et, au-delà d'elle, à sa propre langue) pour dire qu'on a tenté de traduire. » (cité p. 24). A. Velez souligne (p. 40-41) que B. Simeone a commencé à écrire des poèmes en même temps qu'il devenait traducteur, et cette mise en relation des deux actes me paraît un aspect fondamental, indispensable à la restitution du sens de l'activité créatrice de B. Simeone. Sortir de soi, échapper à l'égoïsme, tel est d'ailleurs le bilan tiré à la fin d'*Acqua fondata*. Le poète a aussi analysé le mouvement réciproque et paradoxal de révélation et de détournement, en jeu dans l'acte de traduire, où le traducteur comme le texte semblent – pour reprendre le titre d'un des plus grands livres de Nathalie Sarraute – entre la vie et la mort, puis courent le risque d'une perte d'identité. A. Velez évoque chez Simeone l'importance de la « mort du mot précédant la renaissance du sens de la parole dans la langue traduite » (p. 28), et, corrélativement, l'attention portée à ce qui se passe dans « l'intervalle » ; loin de verser dans le lieu commun illusoire d'un décalque du texte premier, B. Simeone entendait « livrer une expérience où l'exigence est toujours confrontée à l'échec ou à la perte » ; ce propos, de 1999, entre en résonance avec un extrait d'*Acqua fondata*, à propos d'un séminaire de traduction organisé par Franco Buffoni : « Nos textes renaîtront en italien après avoir traversé on ne sait quelle étendue, enjambé on ne sait quel gouffre, échappé à on ne sait quelle mort dans l'espace entre deux langues. » (p. 68). « D'un même geste », écrit-il encore, « le texte traduit me révèle et me détourne, tout comme je le révèle et le détourne, lui, d'un même geste, le soumettant au risque de la métamorphose, qui devient son futur et le mien. » (ib. 151) Lorsque ce danger est assumé, la pauvreté – pour employer les mots de René Char – devient privilège : « La traduction », remarque A. Velez, « sert à dépasser non seulement les limites de sa propre écriture, mais aussi les limites de sa propre pensée » (p. 25). Ce qui fait sa valeur, c'est la « reconnaissance de l'autre » (p. 33), essentielle pour B. Simeone. Celui-ci était agnostique (contrairement à Luzi) et il ne semblait pas souffrir comme Caproni de la « mort » de Dieu, sa génération ayant d'autres préoccupations mais il avait conservé du christianisme cette dimension fondamentale.

- 9 Enfin, la traduction permet aussi de creuser une question qui ne peut jamais avoir de réponse définitive – d'où le fait que tous les poètes évoqués ici aient aussi été des traducteurs. Préfaçant sa traduction de 1962, Caproni écrivait : « Pourquoi, malgré les risques, ai-je traduit et essayé de traduire le poète Char ? (...) Si je savais répondre, je saurais définir la poésie de René Char. » Ce qui fait écho, dans la structure même du raisonnement, à un texte publié dans *Recherche de la base et du sommet*, où Char écrivait : « Si je savais ce qu'est Rimbaud pour moi, je saurais ce qu'est la poésie devant moi, et je n'aurais plus à l'écrire. »

NOTES

1. Sur Luzi, voir *Acqua fondata*, p. 111-114 ; sur Caproni, pp. 128-130 (et p. 132, B. Simeone commente la photo de Ph. Morier-Genoud où René Char et Caproni posent côte à côte, et qui est reproduite dans le livre d'A. Velez) ; sur Sereni, p. 48. Sur la traduction en général, voir la section intitulée « Que traduire en traduisant ? », pp. 150-151.

2. A. Velez nous fait aussi découvrir un beau texte inédit, qu'il a traduit, de Mario Luzi, en hommage à B. Simeone. Luzi y attirait notamment l'attention sur l'exceptionnelle profondeur de celui-ci : « Il se distingua aussitôt, sur la scène plutôt prévisible de sa génération, par l'épaisseur spéciale, de nature éthique et émotive, qu'il accordait au langage. » (cité p. 52). Ce texte aurait dû préfacer la traduction en italien, toujours par A. Velez, du premier recueil d'études de B. Simeone sur la littérature italienne, *Lecteur de frontières* – le projet n'a finalement pas vu le jour.

Traduire la littérature et les sciences humaines - conditions et obstacles, sous la direction de Gisèle Sapiro

Françoise Wirth

RÉFÉRENCE

Traduire la littérature et les sciences humaines - conditions et obstacles, sous la direction de Gisèle Sapiro, Collection Questions de culture, Département des études de la prospective et des statistiques, Ministère de la Culture et de la Communication, 14 €. ISBN : 978-2-11-128148-6



- 1 Une recension de cet ouvrage, paru tout récemment (septembre 2012), s'imposait dans ce numéro de *Traduire* consacré à la traduction des sciences sociales. Au travers de contributions d'auteurs différents réunis sous la direction – et avec la participation – de

Gisèle Sapiro¹, il brosse en effet un tableau des plus intéressants de la publication de traductions à partir du français et vers le français, en littérature et en sciences humaines.

- 2 Ce livre fait suite à une étude menée entre 2009 et 2011 au Centre européen de sociologie et science politique (CESSP), actuellement dirigé par Gisèle Sapiro, dans le cadre d'une convention avec le département d'études et de prospective du ministère de la Culture et de la Communication. 227 personnes ont été interrogées, éditeurs et responsables éditoriaux majoritairement, mais aussi traducteurs ou intermédiaires (agents littéraires notamment) dans cinq pays : la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, les Pays-Bas et le Brésil. Le choix des pays est tout à fait pertinent : le Royaume-Uni et les États-Unis occupent incontestablement une position dominante sur le marché mondial, les Pays-Bas sont représentatifs d'un petit pays très actif au niveau éditorial et le Brésil, grand pays « émergent » d'Amérique du Sud, est en ascension sur le marché mondial de la traduction comme dans d'autres domaines et présente la caractéristique d'être un ancien pays colonisé entièrement émancipé de sa tutelle coloniale, au point d'avoir renversé le rapport de force avec celle-ci.
- 3 La première partie, consacrée à la présence du livre français à l'étranger, est composée de quatre chapitres présentant la situation dans chacun des pays de l'étude. Elle se situe sur un plan général et concerne plus particulièrement la littérature bien que de nombreuses observations soient également applicables aux sciences humaines. En revanche, la seconde partie – à l'exception de son premier chapitre qui traite des obstacles à l'importation des littératures étrangères en France – fait la part belle aux sciences humaines et sociales avec les deux chapitres qui suivent (chapitres 6 et 7). Enfin, la troisième partie analyse les aléas de trois parcours de traduction dans le domaine des sciences sociales : celui des œuvres du sociologue de langue allemande Norbert Elias, des représentants du pragmatisme américain tels que James Dewey et Charles Sanders Pierce, et des ouvrages de philosophie politique et morale de John Rawls.
- 4 L'angle de vue adopté pour cette étude est celui des obstacles à la circulation des œuvres et donc à la traduction. Dans une très intéressante introduction, Gisèle Sapiro dresse un tableau, tout à la fois général et concret, des obstacles d'ordre économique et culturel. La traduction est ainsi replacée dans le circuit éditorial et le lecteur en retire une idée claire des actions et décisions qui déterminent le choix des ouvrages qui seront traduits. Si certaines contingences sont bien connues, d'autres le sont moins. L'idée, par exemple, que les compétences linguistiques des éditeurs eux-mêmes influent sur ces choix est moins immédiate. Il paraît pourtant on ne peut plus évident qu'ils préfèrent lire les textes dans la langue d'origine avant de prendre la décision d'investir dans une traduction... ce qui restreint mécaniquement l'éventail des langues traduites. Du côté des sciences sociales, il est aussi intéressant de noter que les domaines suscitent un intérêt très varié suivant les pays : les Américains s'intéressent surtout à la philosophie ou à l'histoire, les Anglais et les Argentins plutôt à la psychanalyse qui n'enthousiasme pas du tout les Néerlandais, lesquels lui préfèrent les « neuro-sciences » (p. 51).
- 5 Dans la première partie orientée sur le rayonnement de la littérature française à l'étranger, certains éléments sont communs aux différents pays étudiés, la traduction étant souvent la première victime d'une recherche de limitation des coûts et de profits à court terme. On retrouve une dichotomie entre pôle de grande production (grandes maisons d'édition) et pôle de production restreinte (petits éditeurs plus ou moins spécialisés) doublée d'une opposition entre logique économique et logique symbolique

ainsi que la prépondérance écrasante de la production anglo-américaine, conséquence directe de la position dominante des États-Unis dans l'espace culturel transnational.

- 6 Ce dernier point s'accompagne d'une marginalisation croissante du marché étatsunien de la traduction depuis les années 70 : les traductions y sont en perte de vitesse alors qu'elles ont augmenté partout ailleurs, n'y représentant que 3 % des nouveautés contre une moyenne de 25 % en France (chiffres de 2004, p. 62).
- 7 Parallèlement, le déclin des traductions du français est la conséquence logique de la perte d'influence de la culture française. Ce déclin est sensible aux Pays-Bas (depuis les années 70 avec une certaine stabilisation après 2000) comme au Brésil où la relation privilégiée qui existait autrefois avec l'Europe, et singulièrement avec la France, s'est distendue. En particulier, dans ce dernier pays, le Français a perdu son rôle de langue de traduction intermédiaire alors que, par le passé, de nombreuses traductions de langues « plus rares » étaient effectuées à partir de la traduction en français.
- 8 Comme on le sait, à la différence de ce que l'on observe dans les pays anglophones, en France, la traduction littéraire est un domaine éditorial bien établi, y compris parmi les grands éditeurs généralistes qui disposent pour la plupart de collections spécifiques. Si, chez ceux-ci, les traductions de l'anglais sont prépondérantes, les plus petits éditeurs jouent la carte d'une plus grande diversité des langues traduites. Globalement, le nombre des traductions annuelles en français a doublé entre 1980 et 2002 (chiffres de l'Index Translationum de l'UNESCO), ce qui représente une hausse de 100 %, deux fois supérieure au taux d'augmentation de l'ensemble des traductions dans le monde (p. 210).
- 9 Et quels sont donc les éléments spécifiques de la traduction dans le domaine des sciences humaines et sociales ?
- 10 Selon Sylvie Bosser, auteure du chapitre 6, ce domaine connaît des contraintes spécifiques souvent communes aux grandes maisons d'édition généralistes très présentes dans ce secteur et aux plus petites maisons d'édition dites « savantes ».
- 11 De manière peu surprenante, le coût est cité comme le principal obstacle à la traduction, avec au premier rang la rémunération du traducteur, mais aussi les droits payés à l'éditeur étranger cessionnaire et au directeur de collection. Dans ce domaine, plus que dans un autre (ouvrages souvent longs, lectorat plus restreint que pour la littérature), la traduction est un investissement qui ne s'amortit que sur le long terme. Compte tenu d'une conjoncture économique particulièrement difficile, la prudence est plus que jamais de rigueur dans le choix des ouvrages traduits.
- 12 Il semble aussi que la compétence des traducteurs soit un obstacle particulièrement important dans ce domaine puisque la traduction des sciences humaines et sociales mobilise des concepts, des notions et des représentations complexes n'ayant pas forcément d'équivalent dans la langue cible. On retrouve l'éternel dilemme entre confier la traduction à un spécialiste du domaine ne maîtrisant pas nécessairement les finesses de la langue ou à un traducteur professionnel ne maîtrisant pas nécessairement la complexité du sujet, problème parfois réglé par le travail en binôme entre un universitaire spécialiste du domaine et un traducteur professionnel. Il est d'ailleurs à noter qu'il existe une forte connivence entre maisons d'édition « savantes » et monde académique, les directeurs de collection de sciences humaines y étant souvent des universitaires, d'où des répercussions notables sur le choix des ouvrages à traduire.
- 13 La question du coût de la traduction est un problème que règlent différemment les petits éditeurs indépendants de sciences humaines auxquels est consacré le chapitre 7, rédigé

par Sophie Noël. Ceux-ci ont en effet recours à des « ressources informelles » (l'un des sous-titres du chapitre) : ils se chargent eux-mêmes de la traduction (cas de maisons d'édition créées par des spécialistes d'une ou plusieurs langues) ou font du « bricolage », en faisant appel à des proches, à des bénévoles, à des traducteurs débutants « payés en deçà des tarifs en vigueur en échange de la formation et de l'expérience acquises » (p. 275). Il faut dire à leur décharge qu'il s'agit d'éditeurs engagés à qui l'on doit souvent la découverte d'auteurs de langues diverses, car ils sont prêts, en acceptant eux-mêmes de travailler dans des conditions économiques difficiles, à prendre le risque de publier des auteurs traduits, susceptibles de leur permettre d'accumuler un capital symbolique et de s'affirmer sur le marché. C'est ainsi qu'avec une importante part de traductions inscrite à leur catalogue (65 % par exemple pour L'Éclat), de petits éditeurs misent fortement sur la traduction, à l'inverse du secteur général des sciences humaines qui connaît un fort déclin des traductions (4,5 % seulement en 2000). L'article s'accompagne de tableaux présentant la part des titres traduits de différentes langues vers le français dans les catalogues de petits éditeurs de sciences humaines².

- 14 Soulignons que la plupart des contributions comprennent une partie retraçant l'histoire de la traduction dans les pays concernés et sont illustrées par des graphiques très parlants détaillant l'évolution dans le temps de la part des ouvrages traduits dans la production totale, ainsi que l'évolution de la répartition des langues sources selon les pays. Certains sont également accompagnés d'encadrés, permettant un « zoom » sur des cas où des aspects particuliers (citons, par exemple, l'encadré de Cécile Balayer sur le rôle des libraires dans la valorisation de la littérature traduite, chapitre 5, p. 225).
- 15 Malgré un tableau d'ensemble peu réjouissant, mettant en évidence la tendance croissante à privilégier la logique économique, peu favorable à la traduction, notons que cet ouvrage très bien documenté ne donne aucunement un sentiment de catastrophisme. Il insiste au contraire sur la vivacité et le dynamisme d'acteurs engagés qui, du côté du pôle de production restreinte, continuent un peu partout à privilégier la valeur intellectuelle et à trouver des manières viables de le faire. Il ressort de l'ensemble de l'ouvrage que les mécanismes de subventions à la traduction et à la diffusion des ouvrages français accordés par le Centre national du livre (CNL) ou par les ministères des Affaires étrangères et de la Culture sont appréciés tant en France qu'à l'étranger et constituent une béquille indispensable. Les traducteurs, même si l'on peut considérer que la reconnaissance de leur travail est loin d'être parfaite en France, se heurtent à des problèmes encore plus grands ailleurs. Dans les pays anglophones par exemple, les traductions sont peu valorisées et au prétexte d'un désamour systématique des lecteurs pour les traductions en général, relevant peut-être « d'une prophétie auto réalisatrice » (p. 68), on tente souvent de les rendre aussi invisibles que possible. La reconnaissance juridique et fiscale, voire symbolique, dont jouit le traducteur d'édition en France (mention du nom du traducteur sur la publication et dans la bibliographie nationale) peut paraître enviable à des collègues d'autres pays. Il est clair que le coût de la traduction et donc la rémunération des traducteurs sont considérés par la plupart des acteurs comme un obstacle à la diffusion d'ouvrages traduits. Comme souvent, on a là une double contrainte, les éditeurs reconnaissant la difficulté du travail du traducteur (notamment dans le domaine des sciences sociales, où ils se plaignent du trop petit nombre des personnes disposant des compétences nécessaires), tout en reculant devant la nécessité de rémunérer correctement ce travail au vu des difficultés économiques du secteur. À ce propos, il est étonnant que ne soit pas davantage abordé dans cet ouvrage les nouvelles

perturbations que risque d'entraîner l'évolution de l'édition vers le numérique, brièvement évoquée dans l'article sur le Brésil. Il est vrai qu'il s'agit davantage du bilan de la situation présente.

- 16 C'est en tout cas une étude qui fourmille d'informations et de remarques éclairantes, que tout traducteur, travaillant ou non dans les domaines concernés, lira avec grand profit.
-

NOTES

1. Voir aussi son article « La circulation des sciences humaines et sociales en traduction : enjeux et obstacles à l'heure de la globalisation » en page 7 de ce numéro.
2. Il est toutefois regrettable que ces tableaux ne mentionnent aucun nom de traducteur.

Actes de la rencontre internationale « Corps et traductions », sous la direction de S. Kraenker

Jean-Yves Samacher

RÉFÉRENCE

Actes de la rencontre internationale « Corps et traductions », sous la direction de S. Kraenker, Helsinki, Publications romanes de l'Université de Helsinki, 2012. ISBN : 978-952-10-7398-4. Prix : 20 euros.

- 1 Les actes du colloque international de Helsinki sur le thème « Corps et traductions » rendent compte des deux journées d'étude organisées par Sabine Kraenker, du département des langues romanes de l'Université de Helsinki, les 10 et 11 juin 2010. Faisant suite à la rencontre internationale « Corps et écriture » (Helsinki, 2008), ces journées rassemblèrent des enseignants et des chercheurs en lettres, mais aussi des traducteurs et des spécialistes de traductologie. Elles furent en outre marquées par la présence d'un acteur du théâtre national finlandais, Jussi Lehtonen, et d'un historien de la bande dessinée, Thierry Groensteen. Je proposerai ci-dessous une brève synthèse d'une grande partie des articles issus des interventions effectuées lors de ce colloque.
- 2 Dans « Corps et causalité en traductologie », Andrew Chesterman examine la manière dont le traducteur – volontairement ou bien à son insu, suivant les cas – laisse des traces de sa personnalité et de son corps dans ses traductions. En effet, le traducteur, dans ses choix, se laisse généralement guider ou influencer par ses goûts, ses affects, ses émotions, toutes ces manifestations témoignant pour une bonne part de la présence irrépressible de son corps. Pour l'auteur de l'article, il est capital que le traducteur puisse prendre possession de cet espace de liberté et de création que lui offre le passage d'une langue à l'autre. Toutefois, les empreintes laissées par le traducteur sont souvent inconscientes,

elles échappent donc à sa maîtrise, à son libre arbitre. Pour rendre de compte de ce phénomène, Andrew Chesterman se réfère à trois études récentes.

- 3 Dans « Le traducteur anthropophage », Inês Oséki-Dépré, traductrice littéraire et professeure à l'Université de Provence, explique comment la langue et la littérature brésiliennes se sont composées sur un mode anthropophagique, à partir de l'ingestion des langues étrangères (portugais, espagnol...) par les autochtones et, inversement, à travers l'intégration des idiolectes au langage des colons. Le cannibalisme ou l'anthropophagie qu'elle évoque est bien sûr à prendre avant tout dans un sens symbolique, en tant que processus permettant le mélange, la fusion et l'enrichissement réciproque des langues et des cultures.
- 4 Pour étayer sa démonstration, Inês Oséki-Dépré se réfère aux auteurs de la Renaissance et du XVIII^e siècle, au poète Oswald de Andrade (1890-1954), auteur du recueil *Anthropophagies* et du *Manifeste de Poésie Bois-Brésil*, ainsi qu'à João Guimarães Rosa (1908-1967), auteur, entre autres, de *Mon oncle le jaguar*. Marchant sur les pas du poète, critique et essayiste Haroldo de Campos (1929-2003), elle montre que la langue brésilienne n'est pas un simple décalque du portugais, mais une langue inventive, qui vit de sa vie propre, avec des apports singuliers ; ces apports proviennent des langues africaines mais aussi des parlers indigènes locaux, tel le tupi-guarani.
- 5 Dans son article intitulé « De la présence en traduction », Arnaud Laygues, de l'Université de Gérone, axe sa réflexion sur les possibilités du dialogue entre auteur et traducteur, l'auteur étant envisagé comme une sorte de présence cachée à l'intérieur du texte. Pour analyser la nature et les conditions de manifestation de cette présence, il se réfère à la théorie du philosophe Gabriel Marcel, mais aussi aux travaux plus iconoclastes de Hans Ulrich Gumbrecht. Ainsi, Arnaud Laygues revendique, pour le traducteur, une relation de co-présence avec l'auteur comme avec le texte qu'il traduit. Cette relation émotionnelle et affective permettrait d'échapper aux traductions standardisées, telles que certains les promeuvent actuellement, inspirés par l'essor des nouveaux moyens technologiques.
- 6 Dans « Corps traduits », Meri Larjavaara et Ulla Tuomarla s'intéressent à la traduction du corps en finnois, en s'appuyant sur un texte français d'Eugène Ionesco, mini-pièce de théâtre intitulée *Chez le docteur*. Dans ce texte apparaît un grand nombre de mots et de locutions désignant des parties du corps (« avoir du nez », « perdre la tête », « avoir un poil dans la main »...). Ionesco l'a rédigé pour un manuel de langue française, afin de faire apprendre aux étudiants étrangers, sur un mode comique, un grand nombre d'expressions françaises. La difficulté de traduction tient au fait qu'il existe dans chaque langue des expressions figées, des métaphores lexicalisées, et que les mots et expressions, lorsqu'ils sont employés dans un registre comique, peuvent (ou même, doivent) être entendus à la fois dans un sens concret et dans un sens abstrait. L'étude des auteurs met ainsi au jour un certain nombre de distinctions entre le français et le finnois, distinctions qui découlent elles-mêmes de divergences dans la conception et l'appréhension du corps humain, dans chacune des deux cultures.
- 7 Dans « Le corps est-il un mal-aimé du traducteur ? », Léa Huotari, de l'Université de Helsinki, s'interroge sur la disparition des mots désignant le corps dans les textes traduits. Pour sa démonstration, l'auteur s'appuie principalement sur l'idée d'« animation du sujet en traduction », idée avancée par Jean-Claude Chevalier. Léa Huotari fait également l'hypothèse que, quelle que soit leur nationalité, voire quelles que soient les langues qu'ils traduisent, les traducteurs opèrent très souvent la substitution

métonymique du tout à la partie, et donc la substitution du corps intégral à l'élément corporel (main, tête...). Cette opération, qui tend à rétablir le sujet comme agent, et donc comme maître de son action, constituerait l'un des possibles « universaux de la traduction ».

- 8 Pour sa part, Richard Jacquemond, professeur à l'Université de Provence, s'appuie sur l'étude de la revue libanaise *Jasad*, revue qui se veut « culturelle » et « spécialisée dans les lettres, les arts et les sciences du corps », pour souligner la difficulté de la relation au corps dans le monde arabe actuel. Ainsi, dans cette revue qui intègre des textes d'auteurs étrangers (occidentaux) traduits en arabe, ce sont les traductions qui ouvrent la voie au renouveau et donnent à l'arabe une consonance intéressante et inhabituelle, tandis que les textes littéraires écrits par les arabophones apparaissent comme nettement plus conventionnels, sinon conformistes, témoignant de la permanence d'une auto-censure.
- 9 Dans son article intitulé « Des visages des figures... », Olli Philippe Lautenbacher met en évidence la complexité de la traduction lorsqu'elle s'exerce dans le cadre d'un document multimodal, et notamment dans le champ du cinéma. Le sous-titrage doit en effet tenir compte non seulement des énoncés, mais aussi de l'image et des fonds sonores perçus par le spectateur. Au cinéma, la présence de l'image peut exercer une contrainte supplémentaire sur la traduction, empêchant les approximations ou les transpositions trop lointaines. L'auteur de l'article s'attarde plus précisément sur la transposition des jeux de mots, en prenant pour exemples des phrases tirées du film *Astérix: Mission Cléopâtre*, d'Alain Chabat. Il souligne qu'« en traduction, c'est parfois l'ambiguïté elle-même qui doit être transmise, au détriment de la sémantique de l'énoncé ». Tel est en effet le prix à payer pour conserver l'humour, qui fait ici le véritable intérêt de l'œuvre.
- 10 Dans son article intitulé « Mots grossiers : agression verbale et traductibilité dans *Notes d'idées librement surgies* d'Attila József », Zoltán Varga, de l'Université de Pécs (Hongrie), propose une approche à la fois traductologique et éditoriale de la poésie et des carnets analytiques d'Attila József (1905-1936), qui, malgré une absence de renommée hors de son pays, fut sans doute le plus grand poète hongrois du xx^e siècle.
- 11 Zoltán Varga fait remarquer que l'influence de la théorie freudienne peut se lire non seulement dans les poèmes d'Attila József, mais aussi dans un journal dit analytique, datant de 1936, où le poète rend compte de son expérience psychanalytique. La première publication de ce journal a été effectuée en France, de manière fragmentaire, sous le titre *Notes d'idées librement surgies en deux sessions*. La traduction française ne garde que des éléments textuels pouvant être rattachés à une interprétation psychanalytique, cependant que le journal, dans sa version initiale, conserve de multiples liens avec les prétentions poétiques d'Attila József, par ailleurs ancrées dans son époque.
- 12 Dans « Les « traductions-adaptations » d'Antonin Artaud », Jean-Yves Samacher examine les traductions singulières que le poète Antonin Artaud a effectuées à partir de textes écrits en anglais ou en anglo-américain (quelques poèmes d'Edgar Poe, *Le Moine* de M. G. Lewis et le chapitre VI de *Par-delà le miroir* de Lewis Carroll). La problématique qu'il soulève est la suivante : comment inscrire le corps dans l'écriture ? L'utopie d'un langage-affect, capable de remotiver les signifiants, se trouve au cœur des recherches de l'artiste. L'hypothèse développée par Jean-Yves Samacher est que le passage par les traductions adaptatives d'auteurs étrangers, en focalisant l'attention sur la lettre du texte, facilite la mise en œuvre d'une langue du Réel, capable d'affoler dans un même élan la littérature et la grammaire. La langue française tend alors à se transformer elle-même en une langue

étrangère. La traduction, chez Artaud, constitue une démarche créatrice et novatrice, qui nous incite à réfléchir sur le statut et les limites du travail de traducteur.

- 13 Dans un article intitulé « À propos de quelques traductions de Pascal Quignard », Xavier Martin, de l'Université d'Oulu, évoque la traduction par l'écrivain de l'Alexandra de Lycophron (poète du III^e siècle avant notre ère) et la proximité que l'auteur de *Tous les matins du monde* et des *Ombres errantes* ne cesse d'entretenir avec les classiques de l'Antiquité. D'autre part, il présente les fonctions et la valeur de la traduction dans le roman *L'Occupation américaine* (publié en 1994). D'une manière générale, Xavier Martin montre comment Pascal Quignard se détache de la traduction littérale pour faire surgir des éléments de sa propre poétique et construire une pensée singulière à partir de la philosophie des Anciens.
- 14 Dans *L'Occupation américaine*, roman qui se déroule dans les années 1950, la mise en regard d'un texte en anglais et de sa traduction française permet de confronter non seulement deux formes d'expression différentes, mais aussi deux conceptions différentes du monde, l'anglais très désinhibé faisant en quelque sorte office de perturbateur d'un français trop châtié. Ces manières de parler sont mises en parallèle avec les caractères des personnages. Ainsi apparaît l'intrication profonde entre style, culture, mode de vie et état psychologique.
- 15 « Le corps « translaté » par les mots dans *L'Absence d'oiseaux d'eau* d'Emmanuelle Pagano » est un article de Sabine Kraenker, de l'Université de Helsinki. Dans cet article, elle analyse la relation épistolaire instaurée entre les deux personnages principaux du roman d'Emmanuelle Pagano. Elle montre comment, dans un premier temps, le langage et les mots forment une sorte de corps de substitution, permettant de faire croire à la présence de l'être aimé, pourtant absent. Le tissu de mots forme aussi un vêtement s'ajustant au corps de la femme, prise dans le vertige de son fantasme. Une fois que les deux personnages se sont rencontrés dans la vraie vie, l'auteur note que le style d'écriture change quelque peu.
- 16 Cependant, d'une manière générale, dans ce roman, le rapport de la femme au langage consisterait à jouer sur les effets de présence-absence du corps, effets qui soutiennent son fantasme et lui permettent de continuer la relation amoureuse à distance. La visée implicite de l'auteure, Emmanuelle Pagano, consisterait, via l'érotique de l'écriture, à soutenir le désir chez ses lectrices, et pourquoi pas aussi, chez tous ses lecteurs.
- 17 De ce dernier article, comme de la plupart des autres, il semble que l'on puisse conclure que le corps existe principalement à travers le langage, qu'il peut être animé et domestiqué par les mots et que, d'un point de vue général, chaque langue et chaque culture, sinon chaque individu, engage une nouvelle conception et un nouvel imaginaire du corps.

AUTEUR

JEAN-YVES SAMACHER

Doctorant en lettres à l'UPEC